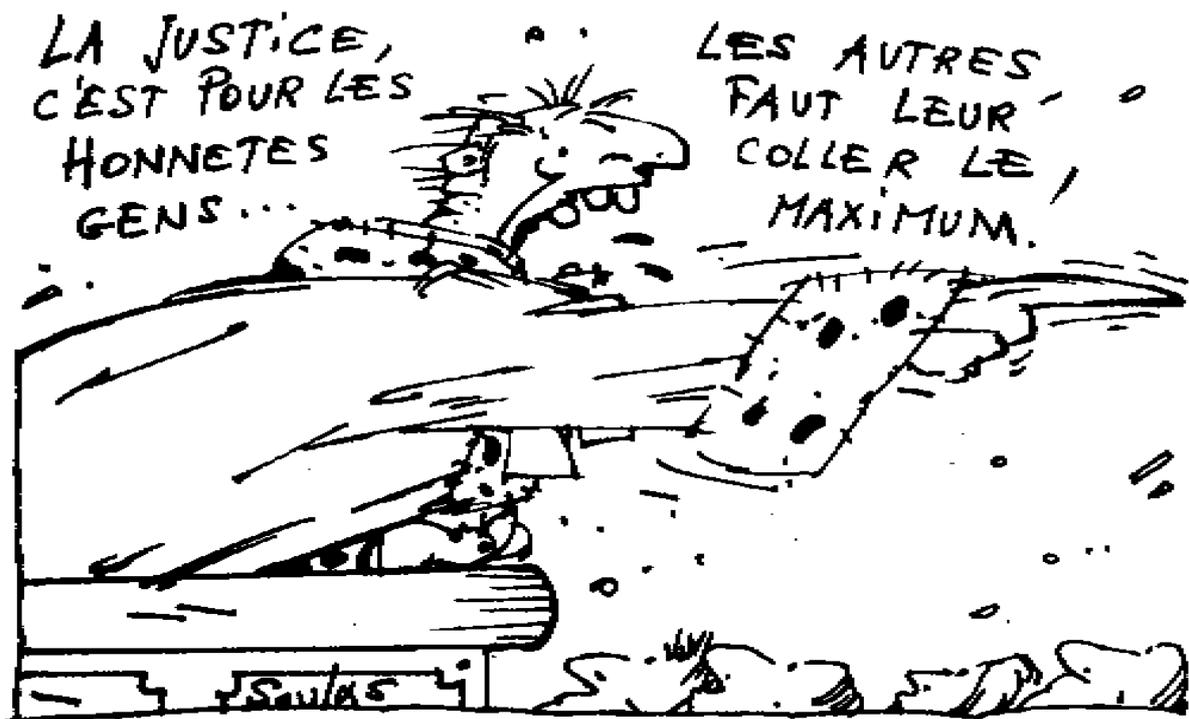


ALTERNATIVE
libertaire

AL 214 - FEVRIER 1999

**La prison,
ça sert à quoi ?**



-  [UNE - La prison ça sert à quoi ? - Jean-Paul Depouhon](#)
-  [COMMUNIQUÉ - L'observatoire International des Prisons](#)
-  [ÉDITORIAL - Perplexités - Chiquet Mawet](#)
-  [BOUQUIN - Mémoire vive d'un porteur de valise - JM Raynaud](#)
-  [LE DÉBAT / SANS-PAPIERS - Lettre ouverte à M. Gotto - Dominique](#)
-  [LE DÉBAT / SANS-PAPIERS - SOS sans-papiers](#)
-  [LE DÉBAT / SANS-PAPIERS - Réponse ouverte - Mario Gotto](#)
-  [LE DÉBAT / SANS-PAPIERS - Réponse du Collectif contre les expulsions](#)
-  [LE DÉBAT / DANS LA PRESSE - Les "mauvais" sans-papiers - Olivier Mukuna](#)
-  [LE DÉBAT / APRÈS SÉMIRA ADAMU - C'est quoi la démocratie - Chiquet](#)
-  [ACTION CONCRETE - Un toit pour toi, l'ami ! - La Zone](#)
-  [ACTION CONCRETE - Pour une réelle politique d'asile - Les femmes en noir](#)
-  [EN MOUVEMENT - Repas africain hebdomadaire - Centre Social de Bruxelles](#)
-  [EXPOSITION - L'enfant esclave - Association Pour la vérité](#)
-  [COLLOQUE - L'anarchisme a-t-il un avenir ? - Collectif](#)
-  [LU SUR INTERNET - Pour le meilleur et l'anarchisme - Bga](#)
-  [LIGNE OUVERTE - Le pays qui a mal aux dents - Richard Olivier](#)
-  [HORREURS MÉDIATIQUES - Vaincre le stress en sept leçons - Cécily](#)
-  [VÉCU - Introduction à l'anticoncept organisationnel - Yves Le Manach](#)
-  [QUESTION - Organisations criminelle : deux définitions ? - Agence Alter](#)
-  [NOTRE HISTOIRE - Increvables anarchistes \(volume 3 - 52 pages A5\) - Collectif](#)

La prison, ça sert à quoi ?

**Au moment où j'écris cet article,
je suis dans ma septième année de détention.
Mais, que le lecteur se rassure,
je ne me limiterai pas aux pensées d'un homme
dont l'univers intellectuel et biologique
est borné depuis si longtemps
par quatre murs de deux mètres sur quatre !**

Le point de vue juridique

La prison n'est pas une punition, c'est seulement une privation de liberté, disent les juristes. Difficile d'être plus hypocrite que cela! C'est comme si je disais à ma fille: Puisque tu n'as pas été sage, tu seras privée de dessert, mais attention, ce n'est pas une punition, c'est seulement une privation de dessert. Personnellement, à part la torture, je ne vois pas ce que l'on pourrait donner de plus terrible à un homme comme punition.

Par ailleurs, dire que la prison est une *privation de liberté* est extrêmement réducteur.

D'abord, dans une société capitaliste et répressive, la liberté est quelque chose de très relatif. Quand vous gagnez 40.000 francs par mois, vous avez la liberté de dépenser 40.000 francs et pas un franc de plus.

Si vous êtes au chômage à 25.000 francs par mois, votre "liberté" est totalement bridée par ces 25.000 francs.

Dans une société où il faut du fric pour tout : pour manger, boire, se vêtir, se loger, se divertir... même pour pisser parce que les vespasiennes ne sont pas gratuites, le fric sera toujours une fameuse entrave à votre liberté. Même le riche n'est pas libre, car il lui faut exploiter ses semblables pour devenir riche.

Gilbert Cesbron a écrit: *Comment peut-on être heureux de vivre seul dans sept pièces quand les voisins vivent à sept dans une seule pièce ?*

D'autre part, vous n'avez pas la liberté de rouler à 130 km/h sur une autoroute déserte, car vous ramasserez un PV. Vous n'avez même pas la liberté d'être distrait, si vous oubliez d'alimenter votre parcmètre, vous aurez aussi un PV !

Ça, c'est quelque chose qui ne risque pas de m'arriver en prison ! Il est vrai que mon corps n'est pas très libre, mais mon esprit l'est.

Par exemple, j'ai la liberté de regarder la télé à dix heures du matin, alors que vous qui travaillez, n'avez pas cette liberté! Le détenu a même des libertés que vous n'avez pas dehors. Ce n'est donc pas de liberté qu'on est privé, mais **de vie** ! On est privé de tout ce qui fait la vie humaine et de tous les plaisirs de la vie, privé de vie, quoi !

Je pense que le plus grand plaisir de la vie, c'est la femme, le sexe, l'amour, la tendresse. Ça n'existe pas en prison.

Le deuxième plaisir de la vie, c'est sans doute la gastronomie. Or, en prison on mange de la merde. Le vin et la bière n'existent pas. On ne reçoit pas de boisson aux repas de midi. À la prison de Forest (ailes A et B) et à Saint-Gilles (aile C et D), il n'y a pas de wc en cellule - on n'a qu'un seau puant - ; il n'y a même pas de robinet: on boit l'eau croupie d'une cruche. Le matin et le soir on reçoit du café, mais il est imbuvable.

Voir un oiseau sur une branche, ou admirer un coucher de soleil, ça n'existe pas en prison.

Apercevoir un copain à la terrasse d'un café et aller prendre un verre avec lui, ça n'existe pas. Les relations humaines n'existent pas en prison. À Saint-Gilles, je passe 24 heures sur 24 dans une cellule cloacale (des détenus qui ont connu les prisons en France, en Hollande, en Allemagne, m'ont dit que les cachots y sont plus confortables que les cellules ici) car le préau dure deux heures.

S'y faire chier à tourner en rond pendant deux heures, en regardant des murs de dix mètres de haut surmontés de barbelés, est pire que se faire chier en cellule à zapper devant la télé ou à faire des réussites. *La prison, c'est donc bien une privation de vie et pas de libertés.* On est même privé de *projets* de vie. Pas question de projeter une journée à la mer, une séance de cinéma ou une soirée chez des amis... La prison c'est mourir à petit feu, se faire chier, encore se faire chier, toujours se faire chier. Seul entre quatre murs. Ou à deux en cellule ce qui est pire encore. Pour certains, la prison c'est même être privé d'espoir : quand on en sortira, ce sera sans rien : plus de maison, plus de meubles, plus de voiture, plus d'argent, plus de travail, plus de femme. Par contre on aura des millions de dettes (parties civiles, frais de justice,

amendes...) et, sauf pour de rares privilégiés, ce sera 21.000 francs par mois, au CPAS (RMI) jusqu'à la mort. Qui osera encore dire que la prison n'est qu'une privation de liberté?

Le point de vue des spécialistes

Les prisons sont des pourrissoirs dont on sort plus dangereux pour la sécurité publique qu'on y est entré (Philippe Toussaint, chroniqueur judiciaire au Journal des Procès).

[...] l'emprisonnement, paradoxalement, n'est pas un mode de lutte contre le crime, mais contribue à le propager (Georges Kellens, dans Le Journal des Tribunaux nE5888).

Les spécialistes, eux, ont compris à quoi sert la prison. Mais je voudrais donner un seul exemple, pour que le profane comprenne lui aussi pourquoi on sort de prison dix fois plus dangereux pour la sécurité publique qu'on y est entré.

Un cambrioleur m'a raconté son histoire, je change les détails pour qu'on ne le reconnaisse pas: *Ma petite amie et moi, on voulait fonder une famille mais on s'est retrouvé au chômage en même temps et brutalement. Je me suis laissé tenter par un copain qui m'a proposé de faire un cambriolage avec lui. Pendant un temps j'ai bien vécu mais j'ai exagéré et je me suis fait pincer par les flics. Mon avocat m'a dit que je prendrais trois ans mais j'en ai pris cinq. Il m'a conseillé de faire appel. J'en ai pris sept!* L'argent que j'avais de côté est parti dans la poche de mon avocat. Il m'avait dit que je ne ferais que deux ans et demi sur les sept, mais je suis dans ma quatrième année de prison et la libération conditionnelle n'arrive toujours pas. Ma petite amie est, depuis longtemps, partie avec un autre. Quand je sortirai, ce sera nu comme un ver et ce n'est sûrement pas moi qui vais me taper les petits boulots à 35.000 francs par mois pour un patron qui se met les millions de bénéfices en poche. Je n'aurai donc d'autre solution que de recommencer à voler. Mais cette fois, je serai beaucoup plus malin. Les autres cambrioleurs m'ont refile tous leurs tuyaux. Mon complice avait trop la trouille sur les coups, maintenant j'ai trouvé un bon complice. Je n'avais qu'un mauvais receleur, maintenant on m'a refile l'adresse d'un bon. Si j'habite Bruxelles, je cambriolerai à Liège ou vice et versa. On ne trouvera plus jamais du matériel volé chez moi. Bien malins les flics qui me pinceront. Quand je cambriolais, je n'étais jamais armé car je voulais bien risquer quelques années pour vol mais pas perpète pour meurtre. Maintenant, ce sera le contraire, je serai toujours armé quand je cambriolerai. Et si je me fais surprendre par un proprio, je le descends aussi sec, comme ça il ne sera plus là pour me dénoncer.

Voilà l'effet produit par la prison sur un cambrioleur qui, entre nous soit dit, n'aurait jamais cambriolé de sa vie s'il n'avait pas été mis brutalement au chômage juste au moment où il s'apprêtait à fonder une famille. Et parler pas de remords, de

conscience, de démocratie ou de respect de la vie à un détenu : ce sont des notions qui n'existent pas en prison. Dans votre p... de société, il n'existe aucun "respect de la vie", car respecter la vie d'un être humain, ce n'est pas respecter son existence biologique, mais la *qualité* de sa vie. Un patron qui a le *droit*, d'un seul trait de plume, de mettre 3.000 personnes au chômage et de reconstruire son usine à l'autre bout du monde, là où les ouvriers coûtent cent fois moins cher qu'en Belgique, ce patron n'a aucun respect pour la vie humaine. Un riche propriétaire qui a le *droit* d'appeler gendarmes et huissiers pour expulser un pauvre locataire devenu incapable de payer son loyer, n'a aucun respect pour la vie humaine.

Soit dit en passant, "l'État de *droit* " ce n'est rien d'autre que la légalisation du droit du plus fort de strogner le plus faible. Avez-vous compris, aussi lecteur, pourquoi l'on sort de prison dix fois plus "dangereux" qu'avant?

Le point de vue du détenu

Là, c'est simple à résumer: tout détenu sait qu'en prison on n'a que deux *droits* : le droit de se faire chier et le droit de fermer sa gueule. Sinon c'est le cachot. On a vu que la prison c'est surtout la privation de vie, mais pour un détenu, c'est encore autre chose : outre se faire chier, c'est se détruire soi-même, détruire ses capacités de concentration et de décision, détruire sa condition physique, détruire ses sentiments, détruire sa sexualité... En effet, en prison on ne décide jamais de rien : on ne décide ni ce qu'on mange, ni de l'heure à laquelle on mange. On ne décide ni de l'heure ni du jour où l'on prend sa douche. Pour avoir de l'eau sous la douche, il faut pousser sur le bouton. Mais comme la plupart des boutons sont cassés, il faut maintenir en permanence le doigt sur le bouton et l'eau est souvent glacée ou brûlante. On ne décide pas de l'heure à laquelle on éteint la lumière le soir ni de l'heure à laquelle on allume le matin. Il n'y a pas d'interrupteur dans la cellule. C'est le maton qui le fait de l'extérieur. On ne décide même pas d'ouvrir le chauffage quand on a froid ou de le diminuer quand on a chaud : il n'y a pas de bouton au radiateur. On ne décide pas de changer la literie quand elle est sale. Les draps sont changés tous les quinze jours. Depuis sept ans, je ne décide jamais des vêtements que je vais porter : j'ai toujours le même pantalon de toile grise, le même pull bleu foncé, la même veste de toile grise, les mêmes chaussettes, les mêmes souliers noirs, les mêmes caleçons trop grands ou trop petits. Dans un monde borné éternellement par quatre murs de deux mètres sur quatre, il ne se passe jamais rien d'agréable.

Cette nuit je n'ai pas beaucoup dormi. On a arrêté un drogué qui est en manque maintenant. Toute la nuit il a gueulé : *J'ai mal, je vais mourir.*

Ce matin, changement de disque. J'ai entendu une grosse engueulade entre un détenu et un maton. Le détenu a été traîné au cachot et régulièrement je l'entends gueuler : *Chef de quartier, fils de p...*

Sans arrêt, j'entends un haut-parleur en face de ma cellule : *Retour préau, Mouvement travailleurs, Le 214 pour l'assistance sociale, Le 128 au parloir avocat, Des hommes pour la fouille* (ça, c'est après chaque visite, des matons qu'on appelle pour aller fouiller les détenus à poil).

Hier, on m'a appelé pour aller récupérer mes caisses d'objets personnels revenant de la prison de Huy où j'ai été transféré par erreur pendant cinq jours. J'ai constaté qu'il me manquait une caisse contenant des objets importants pour moi. Elle s'est "égarée", la récupérerai-je un jour ? Il y a quelques semaines, on m'a supprimé ma cantine. Après réclamation, la comptabilité s'est rendu compte qu'il y avait un autre Depouhon et quand celui-ci a été transféré dans une autre prison, on lui a donné tout mon argent ! On m'a remboursé, mais comme la cantine ne se commande qu'une fois par semaine, je suis sans tabac et sans café pendant une semaine.

À la prison de Huy, un musulman à qui sa religion interdit de se montrer à poil, a refusé d'ôter son caleçon lors de la fouille réglementaire après la visite. Résultat : au cachot. Je précise qu'il ne s'est pas battu et qu'il ne passait pas de drogue. Il a simplement refusé d'ôter son caleçon pour raison religieuse. Vivent les droits de l'homme ! Je pourrais remplir *Alternative Libertaire* de détails semblables. Mais comme en cellule il ne se passe jamais rien, les détails prennent la dimension d'événements.

Et les événements sont sans exception, brimants, humiliants, dégradants, chiants, crétinisants, infantilissants... Autant vous dire que lorsqu'un détenu a végété pendant des années dans un tel enfer, il n'est plus normal et il sort de prison comme un chien enragé. Je viens de lire un ouvrage extrêmement intéressant, *L'homme agressif* de P. Karli (neurobiologiste) aux éditions Odile Jacob (1989). L'auteur y montre notamment que, lorsque l'on prend un chat adulte parfaitement socialisé et qu'on l'isole seulement quinze jours, on constate déjà après quinze jours des modifications neuro-chimiques dans son cerveau. Vous vous imaginez ce qui se passe dans le cerveau d'un homme isolé pendant dix ans en enfer ? Non seulement cet homme n'est plus normal, mais, révolté, il sort beaucoup plus "dangereux" pour la sécurité publique.

Conclusion

Et alors, ça sert à quoi la prison, si on en sort plus dangereux ? Je vais vous dire, moi : ça sert à protéger les biens des riches contre l'envie des pauvres.

Bien sûr, ça ne les protège pas contre les 8.000 et quelques qui sont en prison et qui eux n'ont pas eu peur. Mais ça protège les riches contre les millions de chômeurs, d'exclus, de gagne-petit, de défavorisés... qui eux ont peur d'aller en prison. Sinon, il y a longtemps que le capitalisme n'existerait plus. Ce n'est évidemment pas pour la suppression des prisons qu'il faut militer, le capitalisme est impossible sans répression, ce serait immédiatement la guerre civile. Il faut militer contre le

capitalisme, principalement pour la transformation des sociétés d'actionnaires en sociétés coopératives. Dans cette organisation économique qui pratiquerait la justice sociale au lieu de la "justice-répression", vous verriez les prisons commencer à se vider, alors qu'actuellement elles sont pleines à craquer.

Jean-Paul Depouhon
Prison de Saint-Gilles - Av. Ducpétiaux - 1190 Bruxelles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Observatoire International des Prisons

Dans la foulée du débat ouvert suite à la scandaleuse affaire Sémira, nous voudrions attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation de nombreux étrangers mis à disposition de l'Office des Étrangers et actuellement détenus dans les prisons belges.

En effet, l'article 27 de la loi du 15 décembre 1980 permet la détention de ces personnes et a pour effet le séjour de nombre d'entre elles dans des établissements pénitentiaires.

Nous tenons à souligner le fait que la prison de Saint-Gilles accueille encore à l'heure actuelle une trentaine d'étrangers sans permis de séjour légal ou dont le permis est arrivé à terme et qui sont détenus dans le cadre de cette disposition légale.

Le débat sur le maintien ou la suppression des centres fermés ne doit pas faire perdre de vue la situation spécifique de ces personnes détenues administrativement en prison et n'ayant fait l'objet d'aucun jugement. En aucun cas, il ne peut, selon nous, être question d'envisager l'incarcération en établissement pénitentiaire comme la solution de rechange à ce problème complexe.

La note d'orientation de politique pénale relative à l'exécution des peines émanant du Ministre de la Justice (juin 1996) entendait quant à elle rationaliser le recours à la prison : *L'usage de la peine d'emprisonnement doit être optimisée en limitant le nombre d'incarcérations administratives dans les prisons par l'orientation des*

étrangers sans moyens de subsistance vers les centres d'accueil du Ministère de l'Intérieur (p.38).

La situation actuelle est dès lors celle d'un jeu de renvoi réciproque des centres fermés à la prison et de la prison aux centres fermés au motif d'une surpopulation permanente de ces deux institutions, surpopulation dont la seule issue serait l'accroissement de la capacité d'enfermement.

Cette situation renvoie selon nous à une problématique plus fondamentale, à savoir celle d'un choix de société qui entend étendre l'incarcération comme mode de gestion de problèmes pénaux à l'incarcération comme mode de gestion de problèmes administratifs.

OIP Bruxelles - BP 15, 1150 Bruxelles, 02/223.45.85

EDITORIAL

Perplexités

**Il est curieux que la notion *d'asile*
assortie de la qualification *politique*
aille de soi,
alors que c'est nez pincé
et bouche en cul de poule
pour le flagrant délit
de *refuge économique*.**

Les malheureux qui parviennent à prendre pied sur notre sol ne sont passibles de régularisation que s'ils arrivent à prouver qu'ils sont en danger chez eux pour des raisons *politiques*, *philosophiques* ou *religieuses*. C'est-à-dire, en gros des choix qui ne regardent qu'eux.

Par contre, ceux qui modestement se contentent d'être les pantelantes victimes de décisions et d'actions sur lesquelles ils n'ont aucune prise, comme l'organisation de la misère dans le monde, ceux-là n'ont qu'à s'arrimer à leur poste jusqu'à la seconde ultime. On conteste volontiers aux États le droit de faire mourir des hommes pour l'idée qu'ils se font d'un monde qui n'existe pas, mais il est normal d'accepter qu'ils meurent de se voir refuser une place dans celui qui existe.

Droit d'asile aux hommes porteurs d'idées, chaînes et boulets aux pieds pour ceux qui crèvent de faim.

Nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde, mais nous devons accueillir les martyrs de la foi.

Les idées ont un prix, les pauvres n'en n'ont pas.

Faut-il chercher dans les orientations majeures de notre civilisation la source de cette étonnante asymétrie : avec des idées, on pourrait toujours espérer faire des livres, des cartes de membre du parti, des œuvres d'art, des églises et des offrandes, de la pénicilline ou des missiles sol-sol, en un mot, du fric ? Avec des hommes, on ne fait plus rien parce qu'il n'y a plus rien à en faire. Comme dit l'autre, *cinq milliards d'inutilisables qu'il ne sert à rien de vouloir aider.*

Du curieux au paradoxal...

Curieusement, les idées, tout le monde en a même si elles coûtent cher. Il y a des musulmans qui se tapent le front jusqu'à la sainte callosité ou étripent femmes et enfants, Allah reconnaîtra les bavures. Ou des Européens prêts à mourir pour ne pas être confondus avec leurs voisins de palier.

Modernité oblige, les idées peuvent prendre un tour plus laïcisé : on ne bombarde pas les Irakiens pour les faire chier ou parce qu'ils sont Irakiens, mais pour garder une première dame des États-Unis un peu présentable.

Paradoxalement, l'impression prévaut ces derniers temps qu'une indifférence inédite aux idées est en train de gagner les masses. Justement Clinton, puisqu'on y était : les raisons pour lesquelles il est en grand risque de chuter le nez dans la poussière émargent de manière indiscutable au secteur des idées : fidélité conjugale, transparence privée, mensonge, vérité, remords, pardon... Pourtant même aux States, derrière le large dos de la statue que vous savez, les sondages proclament à l'envi la réjouissante indifférence du citoyen moyen aux mœurs sexuelles de ses dirigeants et aux conclusions qu'il faudrait en tirer... Paresse intellectuelle ? Surmenage ? Cynisme ? Allez savoir avec le peuple.

... du paradoxal au contradictoire

Si les gens prenaient vraiment et tout le temps au sérieux les idées au nom desquelles on leur reconnaît le droit de vivre et de se déclarer humains, nous serions tous fort mal pris.

Prenez les vrais catholiques - il y en a encore - persuadés qu'après la mort, en plus d'une béatitude éternelle, ils connaîtront le grand bonheur de retrouver leurs chers disparus. Ils ne donnent pourtant pas l'impression d'être moins économes de leurs

forces vives que les mécréants et ne se pressent pas plus qu'eux au portillon de la Grande Moissonneuse-Batteuse.

Dans un autre genre, ce serait un tort d'imaginer que les anars se baladent les mains dans les poches et le nez en l'air, gonflés en permanence par le respect pour chacun et chacune et le souci de ne pas porter atteinte à leur liberté et leur autonomie. Ça dépend franchement des moments...

Il faut bien reconnaître que les idées ont une tendance accusée à se faire niquer par la vie.

L'effet-balançoire

L'utilité des idées réside selon moi dans ce qu'on pourrait appeler l'*effet balançoire*. Remettez vous le mouvement en tête : on s'installe sur la planche, coup de talon, envol : dzwing en l'air, redescente, coup de talon, bascule du bassin etc. Sans l'effet balançoire, la vie ici-bas ne serait qu'ombres et épouvante. Face aux loups garous libéraux, les crevettes socialistes crient au cynisme honteux, à la férocité de fauve : ils se situent par là au point le plus haut du battement qui nous soustrait à la pesanteur des choses. Les libéraux ont beau jeu alors de leur rire au nez en disant : *Tout ça, c'est des idées !* Et de préciser, venimeux, *de vieilles idées*. Dépassées. Eux se proposent de gérer la *réalité*. Retour vers le centre de gravité.

Mais attention - coup de talon, élan -, ils vont la gérer de manière à ce qu'elle soit bonne pour tous **en avantageant les mieux placés**. C'est là, selon eux, le seul système qui *n'ait pas fait faillite*.

À la difficulté d'appréhender la signification profonde de la locution *faillite d'un système*, vous reconnaîtrez immédiatement que nous sommes repartis plein gaz vers le ciel des idées.

Pour les libéraux, par *faillite du système*, il ne faut pas entendre l'appauvrissement objectif de la population, ni le degré d'oppression dans lequel elle est maintenue (Margaret Thatcher était très copine avec Pinochet), mais plutôt qu'il fige la fluidité avec laquelle l'argent produit par le travail peut s'écouler vers les grands barrages bancaires et de là *in their pockets*.

L'argent, sa plasticité, son pouvoir de duplication, son attirance magnétique pour qui en a déjà, l'argent qui fait tourner le monde... ah, l'argent... Nous débarquons à pieds joints dans le filet malin des Idées et tout *libéral* qu'il soit, le réalisme se prend les pieds dedans. La représentation symbolique de valeurs réelles ou virtuelles, de toutes façons incontrôlées et incontrôlables, doit être admise comme le moteur de nos existences, la source d'énergie à laquelle elles doivent s'abreuver. Peu important sécheresses, désertifications, latérisation, disparition des espèces vivantes, radioactivité de la laine de verre dans laquelle Saint-Gobain recycle ses

déchets, peu importent la désintégration des communautés, la perte des savoirs, l'automatisation et l'hyperspécialisation des apprentissages en train de nous convertir en insectes, peu importent les limites que la nature a assignées à la vie, tant qu'il y a de l'argent, il y a du profit et tant qu'il y a du profit, ce monde a une raison d'exister.

L'effet contre-poids

À gauche, droit pour chacun à la dignité, à droite, efficacité magique du capitalisme, nous voilà coincés entre deux Souverains Biens antagonistes, aussi volatils l'un que l'autre.

Cependant, l'Histoire nous permet d'anticiper : l'inexorable fatalité de la matière ne manque pas de ramener les hommes aux basses contingences.

Dès qu'elles se retrouvent au pouvoir, les crevettes égalitaristes demandent aussitôt à leurs adeptes d'en rabattre, de considérer ce qui est *possible* face aux salauds d'en face et de ne pas emmerder le monde avec des idées d'un autre siècle. Et quand les camemberts de droite s'étalent, ils feignent de découvrir l'ampleur d'un désastre insoupçonné, la crise, qu'en l'occurrence *personne n'aurait pu prévoir*.

Ainsi va le monde, d'élan vertigineux en salto arrière et de salto arrière en plats meurtriers.

Je crois avoir découvert pourquoi les idées donnent prioritairement droit à l'asile : sans elles et le libre usage de leurs oripeaux, j'en connais une tapée qui ne sauraient plus quoi dire et apparaîtraient dans la dégoûtante nudité de leurs appétits.

Là, tout serait effectivement transparent : ils prennent tout, ne nous laissent rien, nous sommes des milliards, ils sont des millions.

Un dessin ?

Chiquet Mawet

ALGÉRIE / NOTE DE LECTURE

**Du rouge au noir
Mémoire vive
d'un porteur de valise**

Il était une fois un rebelle, un fils du peuple qui voulait changer le monde.

En ce temps là, le Parti communiste français avait fait main basse sur l'espoir et c'est tout naturellement vers lui que le petit plombier-zingueur parisien Gérard Lorne dirigea ses premiers pas.

Est-il besoin de le préciser, notre nunuche politique, version *Gavroche au pays du stalinisme*, s'y comporta en rebelle.

L'heure était, dans la clandestinité, à essayer, via des revues comme *La Voie communiste*, de "réformer" le monstre.

L'heure était également à prendre ses responsabilités par rapport à l'histoire et à endosser le bleu de chauffe de l'action.

Aussi, quand au milieu des années cinquante le peuple algérien se mit en tête de secouer le joug colonial que la France lui imposait depuis presque deux siècles et d'habiller ce combat de la gandoura socialiste, notre rebelle n'hésita pas longtemps.

Contre l'opinion du PCF, qui était alors contre l'indépendance de l'Algérie, il décida d'aider la révolution Algérienne et le FLN.

En accueillant des militants en délicatesse de..., en prêtant son appartement pour..., en rendant les mille et un "petits" services qu'ont toujours rendu les "fourmis rouges prolétariennes" du portage de valise...

Et il le paya cher. Très cher !

Le Parti communiste français l'excommunia en lui taillant le costume d'*hitléro-trotskiste-petit-bourgeois* habituel.

La police française l'arrêta après avoir trouvé chez lui le "trésor" du FLN (44 millions de l'époque).

La bourgeoisie française et sa justice le condamnèrent à vingt ans de prison pour...

En ce temps là les chemins buissonniers de l'engagement politique était pleins de ronces acérées !

Et pour Gérard Lorne ce n'était que le début du chemin.

À la faveur d'une permission de sortie pour rendre visite à sa gamine qui était au plus mal (elle avait la maladie *du sang bleu* et avait une espérance de vie

extrêmement réduite), il prit la poudre d'escampette et gagna le Maroc où le FLN bénéficiait de l'hospitalité du tout nouveau royaume chérifien indépendant.

Et le combat continua

Sans moyens aucun, sans davantage d'argent, Gérard Lorne s'attela à monter de toutes pièces un collège technique d'un genre un peu particulier. Et il réussit ce challenge.

Des rencontres de tous ordres avec les militants algériens, des personnalités comme Yasser Arafat ou le chef trotskiste Pablo qui avait pris en main l'achat et la fabrication d'armes pour le FLN, des discussions sans fin sur la révolution, le socialisme, l'avenir, des actions tous azimuts, émaillèrent bien évidemment ce séjour au Maroc et lui firent comprendre que l'avènement de l'indépendance algérienne, fut-elle drapée dans le manteau de lumière du socialisme, n'était pas exempt de tares ordinaires de la lutte pour le pouvoir.

Bref, le rebelle commença à prendre de la distance par rapport à..., remit une fois de plus son ouvrage sur le métier et arpenta de nouveau les chemins de l'exil. Au Maroc, en Tchécoslovaquie (Gérard Lorne, comme par hasard, était à Prague lors du printemps de 68), en Amérique latine... Jusqu'à ce que la prescription opère et qu'il puisse à nouveau fouler le sol Français.

C'était il n'y a pas si longtemps. Et c'est avec armes, bagages, famille et toujours ses foutues idées qu'il vint s'installer en Ariège, du côté de Saint-Girons.

Il acheta des ruines. Il les remit en état. Il s'y installa en communauté familiale et il mit en branle un des premiers lieux de vie (*Théleme*) accueillant des toxicos.

Il s'y usa une nouvelle fois l'espoir sur la pierre ponce de la réalité et il reprit sans hésiter son courage à deux mains pour, une fois de plus, une fois encore, remonter son rocher d'éternel rebelle sur la colline (que certains disent absurde) de Sysiphe.

Aujourd'hui, il promène son regard clair partout où ça bouge en Ariège et ailleurs. Et c'est peu dire, qu'orgue de barbarie aidant et engagement libertaire de tous les instants (il se dit même ici et là, alors que ce n'est bien évidemment pas vrai, qu'il est à la *Fédération Anarchiste*), le bougre continue de faire des ravages.

Ce livre, pudeur de l'auteur oblige, nous conte tout cela (ce parcours rare du PCF à l'anarchisme, en passant par le portage de valise, les communautés, les lieux de vie...) dans le cadre d'un roman historique plus vrai que nature.

Lisez ce bouquin. C'est une fresque historique remarquable. C'est un voyage étonnant dans les culs de basse fosse de l'escroquerie du siècle (Marx et créve !). C'est plein d'humour et de gravité. C'est pas mal torché du tout. Et c'est le premier

livre d'un jeune homme de presque 70 ans qui ne nous livre rien d'autre qu'un formidable message d'espérance.

Celui d'une vie rouge de hasard mais noir de cœur et désormais de conviction.

Jean Marc Raynaud

Du rouge au noir. Mémoire vive d'un porteur de valise. Gérard Lorne, éditions du ML, 250p, 60ff, 250fb. En vente à la librairie Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

MOUVEMENT DES SANS-PAPIERS / LE DÉBAT /

<http://www.eGroups.com/list/ccele>

Lettre ouverte à Mario Gotto du Mouvement National pour la Régularisation des Sans-papiers.

Mario. Je me permets cette familiarité car nous nous sommes déjà rencontrés à l'église du Béguinage. Je préparais la soupe pour les occupant(e)s, le premier jour de l'occupation, et depuis, je leur rends une visite quasi quotidienne.

Au préalable, une petite mise au point, en guise de réflexion. Selon Pessoa, l'anarchiste est "un révolté contre l'injustice des inégalités sociales dès la naissance - au fond, un anarchiste n'est que cela...". Et non, un fauteur de trouble, poseur de bombe, le couteau entre les dents, comme le langage courant le caricature.

Je suis donc à l'église du Béguinage depuis le premier jour de l'occupation, et n'en décolle plus.

Très vite il m'est apparu très clairement (avant ma venue j'ignorais tout des illégaux), qu'il y avait des catégories différentes de sans-papiers, pour schématiser : les régularisables et les irrégularisables. Soutenues par de nombreuses associations, les premières occupations d'églises étaient le fait de déboutés du droit d'asile, de régularisables. Leurs revendications étaient articulées selon des axes / critères qui ne sont pas très éloignés de la ligne de conduite que s'est fixée le gouvernement et qui a été formalisée par la circulaire du Ministre de l'Intérieur de la mi-décembre 1998 (épuration de son langage administratif mais sans aucune nouveauté, innovation ni souplesse).

Dès l'origine de l'occupation, j'ai donc assisté au rejet, à l'intérieur de l'église, des "irrégularisables" par les "occupant(e)s de droit", les "régularisables". Il s'agissait donc de ce combat-là.

À Bruxelles, le mouvement a grandi, s'est amplifié et des "sans-papiers irrégularisables" ont investi, à leur tour, l'église du Béguinage.

Des confrontations eurent lieu. Bien évidemment les sans-papiers ont vite compris ce qui se passait réellement et la scission du mouvement, qui menaçait depuis longtemps, éclata lors de la sortie de la circulaire ministérielle le 15 décembre 1998.

Mettre la responsabilité de la scission du mouvement sur le dos du *Collectif contre les expulsions* est maladroit, malhonnête et irresponsable.

Le *Mouvement National pour la Régularisation des sans-papiers* et le *Ciré*, de par les subsides publics qu'ils reçoivent, ne peuvent, en aucun cas, assumer d'autres revendications que celles tolérées par le pouvoir subsidiant. Il suffit pour s'en convaincre d'analyser la prétendue indépendance/autonomie que chacune de ces associations revendique. Elle est illusoire.

En vertu de la transparence tant réclamée dans notre société, il eut mieux valu énoncer clairement la nature du *Ciré* et du MNRSP (ce dernier fut particulièrement maladroit lorsqu'il choisit comme logo, *sans-papiers*). C'était tromper les personnes concernées.

D'autre part, prétendre " ... que la circulaire c'est déjà ça, que le combat continue mais que le *Ciré* ne peut rien promettre..." ressemble étrangement au discours du consensus mou que pratiquent couramment les hommes politiques.

Actuellement, à l'intérieur de l'église du Béguinage, des hommes s'affrontent, en viennent aux mains, se menacent mutuellement de mort, se volent les uns les autres, se haïssent. C'est cela, la réalité !

Votre responsabilité est d'apaiser le climat en énonçant clairement la position des associations subsidiées tout en permettant aux collectifs de soutenir ce qu'il est convenu d'appeler les "irrégularisables".

Une autre piste d'action éventuelle à l'intérieur des associations subsidiées (dont le travail est nécessaire) est de proposer au gouvernement de revoir sa politique envers l'immigration. Tout étranger ne vient pas chez nous uniquement pour profiter de notre sécurité sociale, il peut aussi travailler et contribuer à l'essor économique du pays, à redresser la pyramide des âges en rajeunissant la population, etc.

Dans une société démocratique et pluraliste, toute forme d'action a droit d'existence lorsqu'elle est en accord avec le respect et la dignité humaine. De plus, nos actions peuvent être complémentaires. Personne ne revendique des associations subsidiées qu'elles entament un combat pour lequel elles sont muselées d'avance.

Il s'agit de mettre l'accent sur cette complémentarité et non d'attiser les conflits et de revendiquer la paternité ou le contrôle d'un mouvement... qui vous échappe.

Les occupant(e)s de l'église du Béguinage méritent cette paix. Leur situation est tellement précaire qu'il est totalement inhumain de continuer à affaiblir leur mouvement par des "combats de chefs" et des manœuvres de récupération.

Je vous livre matière à réflexions. J'y réfléchis aussi.

Dominique

Vous pouvez soutenir concrètement les occupant(e)s de l'église du Béguinage en versant votre soutien sur le compte 000-0125206-76 (occupants église Saint-Jean-Baptiste).

SOS SANS-PAPIERS

Attention danger !

En juin 1998, fut créé le *Mouvement National pour la régularisation des Sans-papiers et des Réfugiés* (MNRSPR). Ce Mouvement qui regroupe des dizaines d'associations et de groupements spécialisés dans la défense des droits de l'Homme en général et des étrangers en particulier, a réalisé dès sa création un cahier de revendications en 4 points.

! 1. La régularisation automatique des sans-papiers séjournant depuis cinq ans en Belgique ! 2. La régularisation des sans-papiers ayant depuis 3 ans une demande en souffrance auprès de l'Office des Étrangers (regroupement familiaux, radiation d'office) ! 3. La régularisation au cas par cas des sans-papiers vivant des situations humanitaires particulières (enfant en bas âge notamment) ! 4. La régularisation pour une durée limitée de personnes provenant de pays connaissant de graves troubles menaçant la vie des civils (Kosovo, Bosnie...).

La coordination du MNRSPR dont *SOS Sans-Papiers* fait partie avait dès le début été confiée à l'association *Ciré* (Centre d'Initiation pour réfugiés et étrangers)

Les occupations des églises qui ont débuté au mois d'octobre 1998 et les grèves de la faim qui ont suivi ont apporté un souffle et une dynamique importants à l'action du MNRSPR.

Certaines grosses associations du *Mouvement National* se sont alors arrogé le droit de mener des contacts et des négociations avec les milieux politiques au nom et des sans-papiers et d'autres associations faisant partie du MNRSPR.

Notre association *SOS Sans-Papiers* n'a jamais été associée à ces contacts.

Aujourd'hui, le *Ciré* et des associations spécialisées dans la défense des réfugiés ont accepté de rentrer dans le piège tendu par le ministère de l'Intérieur à tous les sans-papiers. En acceptant les mesures imposées par le ministère de l'Intérieur qui préconise la seule régularisation des candidats réfugiés politique en attente d'une réponse depuis cinq ans, le *Ciré* et les associations "responsables et réalistes" divisent le mouvement des sans-papiers et contribuent, sûrement sans le vouloir, à la préparation d'une campagne d'expulsion des sans-papiers non concernés par la circulaire du 15 décembre 1998 du ministère de l'intérieur.

Les avocats qui, de bonne fois, se sont intéressés ces derniers jours à la collecte des demandes de régularisation des occupants des églises participent de manière naïve à la division du mouvement des sans-papiers.

SOS Sans-Papiers annonce publique- ment son retrait du *Mouvement National pour la Régularisation des Sans-papiers et des Réfugiés*. Ce mouvement qui renie ses engagements du départ fait le jeu de la division imaginée par le ministre.

Nous dénonçons avec la plus grande vigueur les tentatives de division du mouvement des sans-papiers et mettons les associations qui foncent, tête baissée, dans les manœuvres gouvernementales, devant leurs responsabilités quant aux répercussions de cette dérive non conforme aux engagements souscrits en juin 1998.

Nous appelons tous les humanistes (artistes, intellectuels, scientifiques, militants des droits de l'homme...) à ne pas baisser les bras devant l'intransigeance du successeur de Tobback et à ne pas oublier le sacrifice de Sémira Adamu.

Nous appelons les sans-papiers à refuser la division et le paternalisme, à s'accrocher à leurs revendications du départ et à ne laisser à personne le droit de négocier en leur nom.

SOS Sans-Papiers

Réponse ouverte à Dominique...

Chère Dominique.

**Je me permets également cette familiarité
et je me rappelle bien de la soupe
des premiers jours qui était délicieuse.**

Je prends le temps nécessaire à te répondre car enfin, j'ai quelqu'un qui m'interpelle avec des questions et en direct. Jusqu'à présent, j'entends beaucoup de rumeurs qui circulent à propos du *Mouvement National* ou de moi-même sans savoir très bien d'où elles viennent ni si elles sont toutes réelles et à toutes ces rumeurs, j'ai toujours répondu que j'attendais que les gens qui les lançaient viennent m'en parler.

Ceux qui me connaissent savent que je suis un homme de dialogue et ouvert à tous. Je ne sais pourquoi tu me donnes la définition de ce qu'est un anarchiste, en tout cas je me retrouve tout à fait dans cette définition de Pessoa. J'ajouterai pour ma part qu'un anarchiste est aussi un homme libre et indépendant.

Je ne considère donc pas les anarchistes comme des poseurs de bombes, le couteau entre les dents.

Moi-même, je me considère comme un fauteur de troubles si ce terme veut dire que ça remet en question les politiques menées.

Bref, ceci pour te dire que sur le plan philosophique, je n'ai aucun *a priori* et suis ouvert à tout et à tous.

Ceci étant dit, je réponds aux différents points de ta lettre.

1. Je refuse ta schématisation des catégories de sans-papiers et, entre autres, la distinction que tu fais entre *régularisables* et *irrégularisables*. Pour moi cette distinction n'existe pas, elle est dangereuse et risque de conduire à la division des sans-papiers.

2. Si tu penses que les axes du *Mouvement* ne sont pas très éloignés de la position du gouvernement et de la circulaire, c'est que soit tu ne connais pas la position du *Mouvement* soit tu ne connais pas la circulaire.

Nous avons condamné cette circulaire qui ne répond en rien à la situation des sans-papiers et en rien aux revendications du *Mouvement*. Je te renvoie pour cela au communiqué du *Mouvement* paru dans différents journaux et que tu peux trouver sur notre site Internet.

3. Il est clair que depuis le début de l'occupation du Béguinage, il y a eu des conflits, des tensions et des rejets entre occupants, je ne crois pas que ces tensions s'expliquent par les deux catégories dont tu parles.

J'ai considéré ces tensions au début comme normales. Elles sont dues, en tout premier lieu, au fait qu'il a fallu aux sans papiers pour se connaître, s'organiser et cela a été très difficile. Que le public des occupants a été en constante évolution. Qu'il a fallu du temps pour qu'un noyau de leaders se constitue et soit suffisamment solide et reconnu pour structurer un minimum tant l'occupation, que les activités à l'intérieur de l'église ou à l'extérieur.

J'ai espéré que cela allait s'organiser petit à petit et se consolider. J'essaye depuis une dizaine de jours de pousser au dialogue entre les différents groupes, tendances ou leaders en essayant que le comité des sages, élu par l'ensemble des occupants, puisse intégrer les différentes parties et nationalités. J'ai proposé que si un arbitrage était nécessaire à certains moments, j'étais prêt à le faire ainsi que le curé de la paroisse.

4. Certains me disent que cette scission est due au CCE. Je ne le crois pas. Je crois que les causes sont plus profondes. Je pense aussi que certains jeunes (que j'ai vues) exacerbent parfois les conflits avec des slogans et des fantasmes sur certains porte-paroles de l'église ou sur le *Mouvement*.

Je pense que toute personne extérieure, tout sympathisant devrait se contenter de pousser au dialogue plutôt que de jeter de l'huile sur le feu.

Donc, si tu penses que c'est moi qui mets ces problèmes sur le dos du CCE, c'est une mauvaise information, mais il est vrai que j'ai eu quelques altercations avec des jeunes, membres du *Collectif contre les expulsions*, dont j'ai considéré que les propos et l'attitude créaient la confusion et la division.

5. Quand tu dis que le *Ciré/Mouvement* est lié par ses subsides et ne peut condamner le gouvernement, c'est un jugement qui est faux. Nous ne nous sommes jamais tus sur quoi que ce soit par peur de perdre des subsides. Il suffirait que tu lises le communiqué que nous avons fait après la publication de la circulaire et je pourrais de plus te raconter les conflits que nous avons de façon permanente avec les autorités.

De plus, je crois que le travail que nous avons fait pour le développement du mouvement actuel répond de lui-même à cette question.

6. Nous n'avons jamais dit que *La circulaire, c'est déjà ça*. Nous avons condamné cette circulaire. J'ai présenté la position du *Mouvement* à l'église du Béguinage en disant trois choses...

- Ne pas se décourager mais prendre acte que notre combat sera long et qu'il faut donc le structurer pour qu'il dure.

- Montrer que cette circulaire ne répond pas à la situation des gens en introduisant les dossiers et en dénonçant les résultats (ou les non-résultats).

- Que la seule victoire actuelle était la large mobilisation qui s'était créée autour des sans-papiers et qu'il fallait élargir cette mobilisation et consolider le *Mouvement*.

7. Il n'y a pas une position des organisations subsidiées. Il y a une position du *Mouvement* et de la centaine d'organisations qui le composent.

Je ne vois donc pas en quoi nous devrions permettre ou ne pas permettre au *Collectif* de soutenir les "irrégularisables". Le *Collectif* fait ce qu'il veut (j'apprécie d'ailleurs tout le travail fait par le collectif et je l'ai écrit dans mon livre). Je suis prêt à dialoguer avec le collectif. Mais pour nous, cette distinction entre "régularisables" et "irrégularisables" n'existe pas. Nous soutenons tous les sans-papiers et ils sont tous potentiellement régularisables. Nos quatre axes les concernent tous avec des modalités propres aux différentes situations et je suis prêt à en discuter avec n'importe qui.

Je pense que le problème que sous-tend notre débat est une question d'efficacité et de stratégie. Je pense qu'un mouvement social qui veut aboutir et entraîner l'opinion (seul moyen de forcer les politiques à répondre aux revendications) doit avoir un discours qui va au-delà du simple slogan. Sans cela, le *Mouvement* éclate, n'entraîne pas l'adhésion, n'est pas un interlocuteur et finit par perdre.

De plus, les politiques ont alors beau jeu de dire *Nous avons répondu à notre manière à la question posée*. Le MNRSPR peut aujourd'hui dire *Non* parce que ce qu'il propose n'est pas rencontré par la circulaire.

8. Je suis tout à fait d'accord qu'il faut ouvrir un débat plus large sur l'immigration et nous nous y employons en interne pour le moment. Il faudra à mon avis un certain temps pour y arriver.

Mon avis personnel est qu'aujourd'hui il y a une non politique d'immigration, qu'il faut ré-ouvrir l'immigration tout en la régulant. Je pense que des tas de pistes sont possibles, qu'il importe de réfléchir et de faire des propositions pour ouvrir ce débat.

9. Bien sûr que toute forme d'action a le droit à l'existence, je pense que les actions du *Collectif* ont été bénéfiques pour tout le monde et ont permis l'éveil de l'opinion.

Je crois aussi qu'elles sont complémentaires. Mais je répète que tu te trompes en pensant que les organisations subsidiées sont muselées.

Le problème n'est pas là. Le problème est : quelle stratégie pour obtenir et aboutir à la régularisation des sans-papiers.

Le *Mouvement* est en train d'élaborer son plan d'action sur base de l'évaluation des forces actuelles. Il faudra une phase de consolidation du mouvement actuel, de l'opinion, des sympathisants, une autre phase de réflexion plus large et plus approfondie et une phase d'action plus forte et plus importante.

Les grandes pistes sont tracées et seront discutées en Assemblée Générale le 25 janvier. Pour ma part, je suis persuadé que nous finirons par obtenir gain de cause pour les sans-papiers et que si nous gagnons cette bataille nous serons plus forts pour en gagner d'autres (je pense entre autres à la suppression des centres fermés).

Je suis tout à fait prêt à en discuter et à expliquer tout cela plus en détails.

Nos efforts doivent également porter sur l'aide à l'auto-organisation des sans-papiers tant dans les églises qu'au niveau national. Les sans-papiers dans leur majorité ne veulent pas définir des modalités de régularisation mais revendiquent *Des papiers pour tous les sans-papiers résidant en Belgique*. Je les comprends et je trouve ce mot d'ordre légitime, le *Mouvement* est d'accord avec cela et continuera à les soutenir en leur demandant d'essayer d'avancer dans leur propre organisation et leur propre expression.

J'espère que tu comprendras que je suis loin des combats de chef dont tu parles, que ce qui me préoccupe c'est de préserver le combat collectif et l'aboutissement de ce combat.

Et si la condition première de tout combat est la révolte face à l'injustice, la réussite de ce combat comporte bien plus d'exigences qu'il nous incombe de réunir.

Bien à toi.

Mario Gotto

LA RÉPONSE DU CCLE

Le MNRSP, un facteur de division !

Dès l'origine, la division était en germe dans ce regroupement d'associations qui a pris pour nom *Mouvement National pour la régularisation des sans-papiers*, et notamment dans leurs premières revendications et leurs quatre axes rédigés par F. Bienfait.

En effet, se lancer dans un tel mouvement sans demander la régularisation de **tous** les sans-papiers ne pouvait que diviser... par définition. Ensuite, foncer tête baissée dans la logique gouvernementale en acceptant une "réexamination" des dossiers, au cas par cas, divisait forcément davantage encore les sans-papiers. Que prévoit le MNRSP pour ceux qui ne seront pas régularisés ? L'expulsion ?

Cette action de dépôt des dossiers, en plus de créer un espoir qui sera pour la majorité déçu, permet la mise en place d'un fichage des sans-papiers ayant participé au mouvement. Fichier pouvant servir à de nouvelles expulsions dans le futur, prolongeant les tentatives actuelles d'expulsion de Serge, un des occupant(e)s de l'église de Mons.

Ce dépôt des dossiers crée une division supplémentaire entre sans-papiers ayant introduit un dossier un jour en Belgique et ceux ne l'ayant jamais fait ! Il y a donc pour le MNRSP des "bons" et des "mauvais" sans-papiers. Cela était déjà contenu dans le tract de départ proposant de parrainer un "sans-papier régularisable" !!!
Tous les sans-papiers sont régularisables car tous demande une vie digne. Si le MNRSP ne demande pas cela, il n'a plus le droit de parler au nom des sans-papiers.

Tous ces éléments ajoutés au manque de démocratie, par exemple, l'annonce de l'arrêt des occupations d'églises sans consultation de tous les sans-papiers mais uniquement de ceux placés par le MNRSP au début des occupations (car entrant dans les critères fixés par lui), a entraîné un électrochoc auprès des premiers concernés qui désirent maintenant s'organiser de manière indépendante. Une fois dépassés les problèmes de chantage matériel au sein des églises (retrait des toilettes à Mons, essai d'enlèvement des tentes au Béguinage, chantage à la rupture des accords avec les prêtres, etc.), ils pourront enfin s'autonomiser et refuser un paternalisme de division. Je remercie le MNRSP d'avoir été aussi loin dans l'inacceptable créant l'électrochoc favorisant la volonté d'autonomie.

Je terminerai en reprenant les mots de Madgiguène Cissé, porte-parole de mouvement de Saint-Bernard en France. Elle déclarait dans une interview qu'au début du mouvement, il leur fut très difficile de se défaire du paternalisme des associations qui allaient jusqu'à dire aux occupant(e)s des églises : *Rentrez chez vous, on s'occupe de tout !*

C'est un beau résumé de la situation actuelle en Belgique.

Gérald
Collectif contre les expulsions

LU DANS LA PRESSE / LE MATIN 18.01.99

Régulariser les mauvais sans-papiers

**Abdou Sow,
sans-papier de l'église du Béguinage**

Avec un brin de sarcasme, Abdou Sow se définit comme un "mauvais sans-papier". Tels d'autres occupants de l'église bruxelloise, le "cas" du Sénégalais ne rentre pas dans les quatre axes de régularisation du MNRSP.

- Vous avez commencé l'occupation du Béguinage. Vous vous êtes retiré. Vous êtes revenu à l'église, pourquoi ?

Au début, j'avais confiance dans le *Mouvement*, mais il y a eu des tensions internes. Je n'ai pas été satisfait et je me suis retiré. La circulaire et les déclarations irresponsables de quitter les églises m'ont fait revenir. L'orientation suivie n'était pas la bonne et tous les courants n'avaient pas voix au chapitre. J'ai trouvé d'autres sans-papiers qui partageaient mon point de vue. Aujourd'hui, nous parlons le même langage. Le porte-parole, Antoine Kalubi, représente la communauté congolaise, potentiellement régularisable, et moi, j'appartiens à ceux qui ne sont pas régularisables, selon les axes du *Mouvement National*.

- Que pensez-vous de la remise, dès aujourd'hui des dossiers de sans-papiers auprès de l'Office des étrangers ?

C'est du bluff ! On a voulu nous entraîner dans ce chaos pour tuer le mouvement. Sans doute pour des raisons politiques. Prenez les avocats en charge de certains dossiers, ils défendent ce qui relève du juridique or, notre situation n'a aucune valeur juridique dans la mesure où il n'existe aucune loi traitant d'une régularisation de sans-papiers. Donc, mener une action pareille, c'est nous entraîner dans un chaos total. Nous devons repousser cette proposition insensée qui ne changera pas la position du gouvernement.

- Quelles sont les revendications de votre courant au Béguinage ?

La régularisation de tous les sans-papiers et la non-distinction entre les "bons" ou les "mauvais". Les critères pourront peut-être intervenir sur la durée de régularisation, sur la durée des papiers délivrés aux gens. Le problème est de donner ces papiers aux personnes présentes sur le territoire et qui tiennent à y rester. Une régularisation *one shot* n'est peut-être pas une position qui force le gouvernement à céder, mais elle ne lui est pas uniquement destinée. Chacun dans ce pays, doit regarder la réalité en face, sans connotation politicienne. Regarder le sort de gens dans une situation extrême et urgente.

- Comment appréciez-vous les rumeurs qui accusent le Mouvement associatif de reculer ou d'abandonner les sans-papiers ?

Je n'accuse pas le *Mouvement national* d'abandon. Peut-être ont-ils été au bout de ce que leur permettaient leurs capacités ? Le mouvement des sans-papiers n'appartient pas au *Mouvement national*. C'est à nous de poser notre problème. Néanmoins, le soutien des associations est utile, mais nous, nous ne privilégions pas une association au détriment d'une autre. Plongés dans le même combat, nous devons chercher ce qui nous unit.

- Le retour à une forme d'unité est-il possible entre les sans-papiers comme avec le *Mouvement national* ?

Il nous revient d'établir cette unité et de revoir comment s'organiser pour faire appel à toutes les forces vives de la société. Nous nous concertons entre Liège, Charleroi, Anvers et d'autres pour des actions et des mots d'ordre communs. Au Béguinage, nous mettons sur pied un groupe de contact, intégrant les différents courants. Ce groupe sera présent aux réunions où se prennent les grandes décisions afin de les transmettre en assemblée générale.

- Comment comptez-vous agir face à un monde politique indifférent et en ébullition préélectorale ?

Le pouvoir politique ne se penchera sur la question que lorsqu'il aura un intérêt électoral à le faire. Avec le *Mouvement* pour la régularisation, on a choisi de lancer un grand mouvement. Pourquoi l'arrêter en chemin ? Parce que le politique joue la

fermeté... Non, un des volets essentiels reste la sensibilisation de la population. Parce qu'après la régularisation, l'enjeu c'est l'intégration des "légaux" dans les structures sociales de la société.

Olivier Mukuna / Le Matin

APRES LA MORT DE SEMIRA ADAMU...

C'est quoi la démocratie ?

Si la preuve devait être apportée qu'en dehors de l'usage de l'ordinateur, on apprend plus grand chose dans les écoles, il suffirait de considérer la dérive sémantique du mot "démocratie" : il semble qu'il ne s'agisse plus dans les esprits que d'une sorte de jeu assez chiant à qui sera le plus nombreux à penser la même chose au même moment, qui devient par là même une vérité politique dont nos mandataires prétendent être investis du devoir d'assurer la matérialisation dans la vie quotidienne.

Si, aujourd'hui, on la mettait aux voix, une "majorité démocratique" se dessinerait probablement en faveur de la consultation obligatoire des horoscopes par les parlementaires avant qu'ils ne votent une loi. Pareille conception explique peut-être que selon le collègue des experts psychiatriques consulté à Neufchâteau, Michel Lelièvre est à la fois un homme tout-à-fait normal - la majorité ne supporterait pas qu'il bénéficie d'une mesure sociale d'internement -, et qu'en même temps, il est un dangereux psychopathe - la majorité exige qu'il soit retiré de la circulation jusqu'à la fin de ses jours.

La mort de Sémira souligne jusqu'à la caricature l'ambiguïté qui défigure le sens des valeurs démocratiques : un sondage hâtivement réalisé une semaine après les faits nous apprend que deux Belges sur trois souhaitent qu'on accueille les réfugiés. Les sondeurs et leurs commanditaires se disent conscients qu'une telle - si imprévisible - générosité pourrait bien, comme la marée, se retirer à la vitesse d'un cheval au galop dès qu'avec l'ombre de Sémira s'effaceraient la honte et la culpabilité : à quel moment de ces incontrôlables (?) fluctuations convient-il donc que nos mandataires prennent la décision de changer la loi ?

Une étude un peu intelligible de l'Histoire pourrait donner de la démocratie une conception moins consternante : plutôt que le modelage d'unanimités irrationnelles, calqué sur l'intox aux enzymes glutons, ne s'agirait-il pas de mettre chaque citoyen

en état de réfléchir et de peser sur les décisions que les représentants de la Nation prennent en son nom ?

Mais justement, ferait alors remarquer le petit futé du fond de la classe qui ne se réveille que quand ça devient intéressant : qu'est-ce que c'est, la Nation ? De quoi est-elle composée ? Les intérêts de Paul ne sont pas ceux de Jacques, les patrons négriers ont d'autres projets que leur cheptel, les fraudeurs du fisc qui réussissent à planquer hors d'atteinte 500 milliards de francs ne voient pas le monde avec les mêmes lunettes que les minimexés. Les uns et les autres ne disposent pas des mêmes équipements pour traverser la jungle des apparences et émerger là où il faut.

Pour éduquer, pour former, il faut du temps. Le temps, c'est de l'argent. La mode néolibérale et les exigences patronales sont aux économies, on substitue donc à une coûteuse éducation démocratique, des dressages plus ou moins adaptés aux besoins du marché, articulés autour d'une propagande axée sur l'équation de base : vivre = acheter, acheter = se vendre. Par ici les gros effets, le spectacle - rien ne frappe plus que l'image -, les mensonges, plus faciles à avaler que la vérité.

Lourds de leur correcte mauvaise conscience, les citoyens larmoient : *On ne peut pas accueillir toute la misère du monde*. Mais qui vous le demande, bordel de merde ? Si tous les pauvres diables qui paient le prix de nos ardoises avaient l'occasion d'emmagasiner assez d'énergie et d'argent pour embarquer loin de leur enfer, sans doute l'Europe aurait-elle de vrais problèmes d'engorgement. Mais la plupart meurent à petit feu sur place, et quand ils fuient, ce n'est jamais pour aller plus loin que le pays d'à côté, en attendant que terreur et misère les y retrouvent.

On n'a pas les moyens d'accueillir ceux qui frappent à nos portes ? Mais où trouve-t-on l'argent pour grassement sponsoriser la mise en place d'un système sécuritaire aux ambitions proprement ahurissantes, allant de l'édification de centres fermés au fichage-espionnage des citoyens dont le profil ne cadre pas avec les exigences du nouvel ordre mondial, en ce compris le contrôle des orientations philosophiques ? Voilà, en perspective, de bien coûteuses formations pour un corps qu'on sait fort peu enclin au questionnements fondamentaux. Les gendarmes trisseries seront-ils virés de la carrière ?

En ce qui concerne les problèmes financiers soulevés par l'accueil des réfugiés sur notre territoire, l'esprit de la démocratie exigerait qu'en regard des frais entraînés par leur installation, on fasse le point sur les dépenses consenties par notre gouvernement à toutes sortes d'entreprises louches ou inquiétantes, sur le laxisme avec lequel sont traitées des escroqueries de milliardaires, sur les travaux inutiles et nuisibles dont se déshonore notre patrimoine au jour le jour...

Refuser d'accueillir ceux qui fuient les persécutions, la faim et la mort plutôt que s'opposer aux actes de piraterie de la spéculation financière et du profit sacralisé, c'est un choix que peu de gens feraient en pleine conscience. Parce qu'alors, il

faudrait s'accepter tels que nous sommes. Et tout le monde n'a pas l'estomac tapissé au téflon.

Depuis que les hommes se tiennent sur leurs pattes de derrière, ils sont capables de discerner que deux et deux font quatre : s'incliner devant la force brutale, c'est lui montrer sa faiblesse et se priver de la possibilité d'appeler les autres à l'aide. On ne peut espérer compassion et solidarité quand on les a soi-même refusées. L'ennemi, n'est pas celui qui tend la main vers nous, mais celui qui l'assomme en prétendant que c'est nous qui l'y avons obligé.

La démocratie devrait commencer par l'identification des véritables enjeux de notre société : pourquoi à l'aide aux réfugiés préfère-t-on gaver un ordre policier ?

Chiquet Mawet

AGIR CONCRÈTEMENT AVEC LES SANS-PAPIERS

Un toit pour toi, l'ami !

**Sous ce jeu de mots
se dissimule le projet mené
par une série de membres
ou de proches de *La Zone* à Liège.**

Pour le réussir, nous avons besoin de (beaucoup) d'aide. Nous avons trouvé un appart disponible, mais il faut l'aménager (peinture et travaux divers), le meubler (tout ou presque est le bienvenu) et puis après il faudra... mais lisez plutôt la suite pour en savoir plus. En espérant que vous serez nombreux à nous contacter pour vous lancer, vous aussi, dans l'aventure ! Nous considérons que le problème actuel des candidats réfugiés et des demandeurs d'asile concerne tous les résidents de ce petit coin de la planète Terre appelé Belgique. Savoir que l'on traite les demandeurs d'asile et candidats réfugiés comme des tricheurs ou criminels en puissance, les savoir parqués et refoulés comme des animaux, savoir qu'ils sont privés de droit à l'enseignement, à la santé, au travail, à des moyens d'existence, les savoir soumis à l'arbitraire bureaucratique et policier et ne pas réagir au-delà de la simple protestation nous était de plus en plus insupportable. Constaté que les lois actuelles ont également pour effet pervers de fournir une filière supplémentaire à la criminalité maffieuse (trafic et traite des êtres humains) signifie à nos yeux l'échec d'une politique. Voir s'installer de façon lente mais continue une fracture sociale entre de soi-disants *ayant droits* et de soit-disants *sans droits* et constater que cela

ne se limite pas aux seuls *sans-papiers* mais aussi à de plus en plus de catégories de *sans* ou *d'exclus* dans l'ensemble de notre société nous inquiète au plus haut point. De plus, la dérive identitaire (La Belgique ne peut accueillir toute la misère du monde) qui est sous-jacente à la politique d'asile du gouvernement belge régénère sans arrêt une xénophobie ambiante qui alimente non seulement le racisme le plus vulgaire mais aussi le séparatisme le plus extrême. Pour nous, les *sans* ne se résument pas à des données statistiques et penser qu'il existe des personnes qui sont niées dans leur humanité et déclarées "illégales" n'est pas acceptable et encore moins négociable. Cet ensemble non limitatif de raisons nous pousse aujourd'hui à passer à l'acte, tout en étant conscients que cela nous amènera à la désobéissance civile. En effet, dans ce conflit entre la morale et la légalité ou entre valeurs et lois humaines, nous serons contraints à nous mettre hors-la-loi puisque la solidarité avec des personnes en séjour illégal est criminalisée par la loi du 15/12/80 - article 77 - (et modifié par J. Vandelanotte). Mais nous pensons que cette éthique peut être partagée avec un nombre de plus en plus important de personnes à la recherche d'une nouvelle citoyenneté.

Un projet concret

Nous vous proposons de participer au soutien, à l'ouverture ou/et à l'animation de ce projet dans le cadre de vos envies, moyens et disponibilité. Nous allons ouvrir un lieu d'accueil pour accueillir un(e) clandestin(e) (ou une famille) avec qui nous mènerons les actions nécessaires à sa régularisation. Et ainsi de suite jusqu'à... Ce lieu sera co-loué par une série de personnes, parrainé par diverses personnalités du monde politique, culturel ou associatif et mis à la disposition de notre collectif. L'adresse de ce lieu sera rendue publique afin de susciter le développement d'autres initiatives de ce type en d'autres lieux mais aussi pour permettre une solidarité de proximité avec le quartier. Le collectif d'animation présentera une structure favorisant la cohabitation de différentes formes de soutien et d'action, des groupes pour ! aider aux démarches administratives, à la régularisation (qui comprendrait notamment un avocat...) ! assurer l'aide quotidienne (récolte alimentaire, argents, vêtements, etc...) ! assurer la tranquillité des lieux.

Élargir le projet

Nous savons que le projet que nous présentons aux demandeurs d'asile et candidats réfugiés est un acte de résistance qui pourra mettre en danger la sécurité (relative) de ceux qui décideront de sortir de l'ombre. Il faut en être conscient et ne pas s'engager à la légère. Nous voulons aider concrètement, dans la durée et non pas faire preuve de pitié. Nous proposons notre solidarité agissante par laquelle peut se créer un rapport d'échange réel. Nous aimerions que cette réaction contribue à renforcer et à créer des liens de solidarité et de réflexion qui permettent à différentes solidarités de se retrouver côte à côte. Nous pensons qu'il est très important que cet engagement ne se limite pas aux seuls "militants" mais qu'il exprime une solidarité de proximité avec différentes formes de soutien et de

participation. Ces personnes, venues d'ailleurs, ont un visage, une histoire, une humanité. Nous voulons apprendre d'elles leur vision du monde, leur mode de vie et ce qu'elles veulent réaliser. Nous cherchons à expérimenter la construction d'un tissu social qui apporte, par le concret, des débuts de réponse à l'exclusion. Nous proposons, pour entamer cette démarche, de partir d'objectifs qui apparaissent réalisables et contrôlables par le collectif. Nous avons donc besoin de beaucoup de choses aussi diverses que concrètes et nous parions sur votre soutien concrètement. Nous trouvons ce petit projet ambitieux et nous pensons qu'il pourra réussir, malgré la passivité d'un trop grand nombre et la logique sécuritaire de l'État, s'il reçoit un soutien significatif. Liège a toujours été une terre d'accueil et de résistance ; l'aide à autrui n'y a jamais été un vain mot, et cela même à travers les périodes les plus noires de notre passé. L'ouverture du centre fermé de Vottem ne doit pas rester la seule image représentative de notre région en matière de droit d'asile. Si, actuellement, nous sommes dans l'impossibilité d'obtenir sa fermeture, cela ne signifie pas qu'il n'y ait rien d'autre à faire.

Résister à l'injustice est une façon de vivre au quotidien et pas seulement dans des moments "ex-trêmes" !

**Un toit pour toi, l'ami !
La Zone, 27 rue Méan, 4020 Liège**

MANIFESTATION

Les femmes en noir

Les Femmes en noir sont dans la rue pour une réelle politique d'asile tous les mardis de 12h30 à 13h30, Place de la Monnaie, à Bruxelles...

Les Femmes en Noir constituent un réseau international informel où des femmes s'engagent à titre individuel, unies par des idéaux de pacifisme, de féminisme et de multiculturalisme. Elles contestent leur propre gouvernement lorsqu'il mène, soi-disant au nom de la "communauté tout entière", des politiques destructrices et meurtrières. *Les Femmes en Noir Belgique* ont vu le jour lors de la Journée des femmes, le 11 novembre 1993, pour témoigner leur solidarité aux *Femmes en Noir* de Belgrade. Nous avons manifesté, nous manifestons, nous manifesterons ensemble...

Comme toutes les personnes indignées par la politique belge à l'égard des femmes et des hommes demandeurs d'asile, nous participons aux manifestations de protestation contre leur exclusion et leur expulsion et apportons notre soutien aux mouvements actuels des "sans papiers". Comment prétendre que nous sommes dans un État de droit si des personnes - hommes, femmes et enfants n'ayant commis

aucun délit - peuvent être maintenues enfermées pour être ensuite expulsées *manu militari* comme des marchandises ?

Comme femmes, nous manifestons contre les violences faites aux femmes... Des femmes du *Collectif contre les expulsions* nous ont alertées de la situation des femmes particulièrement critique dans les centres fermés. Grande est la souffrance des personnes enfermées dans les centres fermés, des "sans-papiers" qui se cachent ou qui manifestent dans les églises. Générale est la violence que subissent les demandeurs et demandeuses d'asile dans les centres fermés et plus encore lors des expulsions.

Sans vouloir hiérarchiser la souffrance et la violence, il nous faut cependant souligner celles, plus spécifiques, dont sont victimes les femmes et les enfants. Jusqu'ici, elles sont peu dénoncées.

Parmi les raisons qui poussent les êtres humains à chercher asile dans notre pays, certaines sont également spécifiques aux femmes. Seules les femmes sont contraintes, dans certains pays, à des mariages forcés. Seules les filles sont excisées. Très majoritairement, ce sont les femmes réduites à la clandestinité qui sont les proies des réseaux de prostitution et d'esclavage domestique. Ils ne sont guère inquiétés, eux. ! En septembre 98, Semira Adamu, venue chercher asile pour échapper à un mariage forcé avec un vieil homme polygame, est morte assassinée, étouffée sous un coussin lors de son rapatriement forcé. ! En novembre 98, Blandine Kaniki, a fait une fausse-couche après avoir été battue par des gendarmes. Avec d'autres réfugiés du centre fermé 127 bis, elle avait marqué sa solidarité avec un réfugié menacé d'expulsion. Plainte a été déposée. ! En décembre 98, Fatmatah Mohamed, piégée par un réseau de prostitution, a réussi miraculeusement à lui échapper. Aujourd'hui, elle doit se cacher : sa vie est en danger. L'assassinat de Semira n'a rien changé...

Nous continuons de refuser la politique menée par le Gouvernement, ses ministres de l'Intérieur successifs et l'Office des Étrangers. Cette politique restrictive, violente et inhumaine pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Elle nourrit et cautionne les réseaux parallèles mafieux dont un des plus terribles est sûrement celui de la traite des êtres humains.

Les Femmes en Noir

c/o Bérangère Claessens, 29 rue Blanche, 1050 Bruxelles.
Tél 02-538.47.73 - fax 02-539.10.38.

CENTRE SOCIAL DE BRUXELLES

**Tous les mardis et jeudis
à partir de 20h,
le *Centre social*
vous invite à participer
à son resto populaire africain
(100fb, difficile de faire
moins cher et surtout meilleur).**

**Vous y rencontrerez
le *Collectif*
autonome des Chômeurs,
le *Collectif sans Nom,*
le *Collectif contre les expulsions,*
et des sans-papiers qui occupent l'église du
Béguinage.**

**Centre social
167 rue de la Victoire
1060 Bruxelles
02/539.04.55**

Le programme du *Centre social* est disponible sur demande.

EXPOSITION / POUR LA VÉRITÉ

L'enfant esclave

**Le samedi 6 février,
Pour la vérité et Recht op Recht
vous invitent à visiter l'exposition
L'enfant esclave
(*Het kind, gekoesterd en gekluisterd*).**

À la fin du 19ème siècle, la presse signale régulièrement en Belgique d'horribles viols d'enfants suivis d'infanticide. À la même époque, le publiciste Dyer décrit Bruxelles comme le centre d'un trafic toléré d'enfants esclaves. Ces propos sont considérés comme sensationnalistes. Mais une enquête judiciaire confirme l'existence de ce trafic, concernant notamment de jeunes anglaises dont les papiers sont falsifiés. La responsabilité du chef de la police est démontrée et le bourgmestre de Bruxelles doit démissionner.

L'exposition sera présentée par le Dr Carine Steverlynck, auteur de *De Kleine Martelaars*, 1997.

Au programme. ! 10-12h. Rencontre avec Regina Louf. Présentée par Carine Hutsebaut (auteure de *Les Enfants n'aiment pas les crocodiles*, EPO, 1997) et Marc Reisinger (asbl *Pour la vérité*). Par son témoignage anonyme (X1) dans l'enquête Dutroux et en rompant cet anonymat, Regina Louf pose des questions brûlantes sur les réseaux pédophiles et sadiques, le fonctionnement de la justice et de la police, l'aide aux victimes et les tabous sociaux. Cette rencontre sera l'occasion d'approfondir le débat et de faire un premier bilan des réactions à son livre. ! 12h. Repas (chaud 300fb ou froid 200fb à réserver avant le 1.02 chez *Recht op Recht*, compte 448-2625411-10). Possibilité d'apporter son pique-nique. ! 13h. Visite guidée de l'exposition au *Musée Dr Guislain*, 43 Jozef Guislains-straat, Gent. Traduction N/F (50fb). ! 14-17h. Débat sur l'aide aux victimes. *Comment témoigner. Comment se rassembler pour aider les victimes. Délais de prescription. Apport de la loi Franchimont.* Garderie d'enfants assurée.

L'anarchisme a-t-il un avenir ?

Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires...

L'anarchisme: un complexe détonnant de pensées, de rêves, d'expériences, de pratiques souvent vécues au quotidien depuis près deux siècles.

L'actualité de cette famille, aux contours assez mal définis, connaît depuis les années 60 - on pense notamment à Mai 68 - un nouveau essor après les heures de gloire de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de périodes aussi emblématiques que la Révolution libertaire dans l'Espagne de la guerre civile (1936-1939). Dans notre décennie finissante, en particulier dans ce petit état-nation de France, lors des mouvements sociaux comme la grève des cheminots de décembre 1995, de nombreux commentateurs ont souligné la présence des "anarchistes" et des "libertaires" au sein des organisations de lutte, voire à leur tête... Position contradictoire pour des an-archistes? Inutile aussi de rappeler leur présence dans tant de structures alternatives, coopératives, dans les associations, les réseaux, les coordinations et leur participation aux expériences surfant avec les marges de la société et dont les conséquences sont parfois plus profondes que la durée de leur existence ne peut le laisser croire.

Et pourtant... cette dynamique ne cache-t-elle pas des crispations sur les grandes figures et les mythologies du siècle passé ? Cette sorte d'enfermement théorique et imaginaire ne freine-t-il pas l'élaboration d'une problématique libertaire en étroite corrélation avec le quotidien des "anarchistes" et leur permettant de faire face aux changements et réalités du monde d'aujourd'hui? Il semble exister une sorte de grand écart entre les pratiques et les discours théoriques des libertaires qui génère, selon certains d'entre eux et parmi des chercheurs de tous les horizons disciplinaires, la question de l'avenir de l'anarchie.

Pour essayer d'apporter des éléments de réponses à ces questions ouvertes, nous nous proposons d'organiser ces trois journées de réflexion autour des thèmes suivants :

Images et réalités de l'anarchisme "classique"

Semble donc s'imposer un détour par une relecture de l'histoire anarchiste, afin notamment d'en déconstruire des images largement partagées aujourd'hui encore, comme celles inverses de l'anarchiste saint-martyr de l'humanité et celle du dangereux terroriste, poseur de bombes, voire simple bandit de droit commun. Ou encore celles de l'utopiste, poète sans papier, ainsi que celle du commandant révolutionnaire. Essayer de redonner, à partir des travaux qui depuis une vingtaine d'années ont tracé un autre visage du monde et de la culture anarchiste du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, une approche plus complexe tant de la réalité sociologique des anarchistes, de leur quotidien que de leurs pensées. Redessiner les réalités anarchistes passées, ces réalités qui sonnent trop souvent comme un "âge d'or" nécessairement perdu, est nécessaire pour mieux comprendre les continuités, les ruptures et les dérives qui traversent le monde et la culture libertaire.

L'anarchisme contemporain

Depuis une trentaine d'années dans divers champs sociaux, du monde de l'art à celui des luttes politiques et sociales en passant par les expérimentations autogestionnaires, la présence libertaire s'avère prégnante un peu partout dans le monde... occidental au moins. Ce renouveau de la présence libertaire n'est pas sans ambiguïtés, il mérite d'être observé dans ses contradictions mêmes. N'y a-t-il pas, par exemple, une tendance à l'enfermement idéologique au sein des organisations se revendiquant comme anarchistes? Malgré une pensée théorique contemporaine mal connue, dont il convient d'ailleurs de mesurer l'originalité, la pertinence et les limites, les libertaires d'aujourd'hui ne sont-ils pas trop fascinés par des discours datés, ne correspondant pas à leur réalité sociologique, à leurs engagements et à leur présence sur le terrain ? Ce décalage des libertaires, entre actions et discours, qu'il est possible de percevoir comme schizophrénique, pourrait oblitérer, parfois à leurs yeux, l'originalité et la pertinence d'une problématique libertaire et anarchiste face à notre monde le plus immédiat, face au devenir du monde.

L'anarchisme a-t-il un avenir?

Le rêve anarchiste, dont l'un des mythes fondateurs est la croyance en la révolution sociale comme bien d'autres idéologies et utopies, est aujourd'hui à reformuler. Plus encore, il faut peut-être réfléchir à ce qu'il est possible d'entendre aujourd'hui par "anarchisme", par "culture libertaire"... Questions pas seulement théoriques, car des réponses apportées peuvent découler les implications des individus dans leur vie quotidienne, dans leurs engagements sociaux et politiques. Questionnement allant pratiquement jusqu'à mettre en cause l'existence même d'une pensée libertaire pour le XXI^e siècle, et peut-être plus encore la possibilité de toute utopie, ou au contraire intégrant de plus en plus les problématiques libertaires dans les mouvements de transformation sociale, jusque dans le corps des sciences et de leurs implications avec le monde. En somme, face aux transformations du monde, symboliquement

annoncées par la chute du Mur de Berlin et la Guerre du Golfe, face aux problèmes contemporains de l'écologie ou de la répartition des richesses, une approche libertaire est-elle encore possible? Mais, après tout, l'histoire nous apprend aussi que la pensée libertaire se déploie par des bouffées violentes de désir même lorsque les conditions du moment semblent ne pas l'appeler.

Être libertaire à l'aube du XXI^e siècle, un engagement de vie créateur ou désespéré ?...

Pratique

Colloque organisé par le *Groupe de recherche en histoire immédiate* (GRHI) de l'université de Toulouse-Le-Mirail, en collaboration avec le *Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles* (CSRPC) de l'université Pierre Mendès-France de Grenoble et l'*Atelier de création libertaire* (ACL) de Lyon. Avec le soutien du *Centro de investigacao em sociologia economica das organizacões* (SOCIUS) de Lisbonne, de la librairie libertaire *La Gryffe* de Lyon, du journal *Alternative Libertaire* (d'autres contacts sont en cours). **Contacts** GRHI, *Colloque Anarchisme*, Maison de la recherche, Université Toulouse-le Mirail, 5 Allée A. Machado, 31058 Toulouse cedex - Mimmo Pucciarelli, tél/fax 00.33.(0)4.78. 29.28.26, *atelierlib@aol.com*. **Lieu** Université Toulouse, Le Mirail. **Dates** : 27, 28 et 29 octobre 1999.



<http://perso.respublica.fr/anarchie/>



LE JOURNAL ÉCRIT PAR SES LECTEURS

Le pays qui a mal aux dents

**Richard Olivier a une *allergie viscérale*
à toute forme de domination et à toute somation.**

Dans ce pays du non-dit, du non écrit, dans ce pays du verbe gris, dans ce pays de consommateurs d'analgésiques et où les *Marches blanches* n'ont lieu que le dimanche (le samedi c'est jour des courses et le vendredi, jour de lessive), dans ce pays où les clochers des églises sont devenus des relais pour GSM, dans ce pays aux mille et un terrains de foot, que peut le fou inconscient et stupide qui se risquerait à formuler haut et fort quoi que ce fût à propos de qui que ce fût ?

Taratata par exemple que *Le clan des Schtroumfs bleus est une formation politique qui a besoin du vote des Schtroumfs pauvres pour permettre aux Schtroumfs riches de pouvoir continuer à les exploiter démocratiquement. Leurs élus veulent le beurre et l'argent du beurre et pour arriver à leurs fins , ils sont prêts à fournir la margarine sociale.*

Faut être complètement zinzin pour écrire un truc pareil, alors que personne ne vous le demande, alors que vous n'avez pas gagné au Lotto, alors que votre papa n'est pas armateur, alors que vous n'êtes pas pensionné, alors que vous n'êtes pas parti vivre aux Marquises, alors que vous n'êtes même pas franc-maçon, alors... que vous êtes cinéaste et, qu'un cinéaste, pour tourner ses films, il a besoin d'être copain-copine avec la terre entière.

Mais embrayons...

Afin d'être équitable, et cette fois à propos des gens à la rose, j'ajouterais que leurs dirigeants se baladent avec dans une poche le texte tout chiffonné de la *Charte de Quaregnon* (ndlr : texte fondateur du Parti Socialiste) et dans l'autre la carte du *Diners Club*.

Mais ceux-ci ont encore de beaux jours devant eux car, en dépit de ce qu'on appelle d'un euphémisme "les affaires", ils peuvent se reposer sur une clientèle fidèle d'électeurs préoccupés surtout de préserver leurs acquis sociaux gagnés de haute lutte à une époque où les camarades d'Émile Vandervelde vivaient plus de rossées que de rosée.

Et voilà, c'est fait. je me suis trucidé. je suis devenu infréquentable.

Dorénavant, lorsque je marcherai dans la rue, même les chiens m'éviteront et feindront de m'ignorer, ou alors ils me pisseront dessus. Non, il ne me faudra pas pleurnicher si le futur s'annonce pour moi sans avenir car, en Belgique, il suffit de trois ou quatre coups de fil bien ciblés pour faire d'un cinéaste vivant, un cinéaste mort-vivant. Notez que *mort*, on a tout intérêt à l'être.

En effet, ne dit-on pas qu'en Belgique *On ne vous aime vraiment que mort ?*

Certains chercheront à savoir pourquoi ?

Mais tout simplement parce qu'une fois inhumé, on peut enfin vous exhumer.

Logique, non ?

On peut jouer au médecin légiste avec l'œuvre d'un auteur décédé, l'analyser, la refaçonner avec le savoir-faire d'un taxidermiste et terminer par la naturaliser, avant que de l'entreposer dans le *Grand Bazar du Patrimoine Culturel National*.

Vivant, vous n'étiez qu'un faiseur d'histoires ; mort vous faites partie de l'histoire.

Il n'en est pour preuve qu'en Belgique on n'aime les auteurs-compositeurs que dessinés sur les billets de banque.

Édités par la Banque Nationale, on les aime alors à la folie et tout le monde est prêt à vendre veaux-vaches-cochons pour posséder un maximum de portraits de James Ensor (1860-1949) à cent francs, d'Adolphe Sax (1814-1894) à deux cents francs, de Constantin Meunier (1831-1905) à cinq cents francs et de Constant Permeke (1886-1952) à mille francs...

À partir de dix mille francs, c'est plus cher, l'accès y est rendu plus difficile , il faut au moins avoir été sacrés reine et roi des Belges pour y avoir droit.

En résumé : vivant, vous êtes dans l'annuaire, mort, vous êtes dans le dictionnaire.

Faut donc pas s'étonner si les artistes s'auto-persuadent qu'une fois morts ils seront **enfin** vivants.

Donc une fois disparus, alors, et alors seulement, leurs œuvres suspendues aux cimaises des Musées, leurs livres classés dans les bibliothèques, leurs films entreposés dans des Fondations, nos auteurs seront devenus fréquentables.

On pourra sans crainte en parler dans les dîners et mentionner le souvenir de tous ces déviants, de tous ces asociaux, de tous ces caractériels, de tous ces inclassables, de tous ces empêcheurs d'écouter *La Brabançonne* en ron-ron, sans qu'ils soient là

pour pincer les fesses de la maîtresse de maison, sans risquer qu'ils se mettent à éructer entre les plats, ou pire encore, qu'ils piquent l'argenterie et pètent au dessert.

Alors, on parlera d'eux à la télé, sauf toutefois si, par malheur, ce jour-là un élu flamand en virée électorale dans les Fourons ne s'électrocute les valseuses en cherchant à enjambrer les barbelés électrifiés d'une prairie appartenant à José Happart et sous les yeux ébahis de quelques paisibles bovidés atterrés devant tant d'inconvenance et d'indignité. Dans un tel cas de figure, il ne faudra pas s'étonner que la nouvelle de votre trépas passe au bleu, car l'information télévisuelle a ses priorités, et la mort d'un saltimbanque au pays du chicon et de la petite reine ne fait pas le poids face aux exigences d'une brûlante actualité régionale régionaliste.

Ce n'est pas parce que j'oublie que je ne me rappelle plus

À présent que je me suis échauffé la bile je m'en vais vous raconter une histoire. Une histoire belge bien entendu.

Une histoire qui m'est arrivée et avec laquelle j'imagine à tort ou à raison pouvoir vous intéresser.

C'est l'histoire d'un documentaire que j'ai réalisé et qui s'intitule *Marchienne de vie*.

"Beau titre", me direz-vous, je trouve aussi.

Ce film, je l'ai co-produit avec l'aide du Ministère de la Culture de la Communauté française, du Service Enquêtes et reportages de la RTBF et de Wallonie Image Production.

(Ça semble facile à dire après coup, mais bien entendu ce ne le fut pas vous devez vous en douter).

En Belgique il faut une grue pour soulever un œuf

Un jour donc je me suis mis à écrire sous le coup de l'inspiration le texte introductif de *Marchienne de vie*.

Je ne sais pas et je ne saurai sans doute jamais ce qui m'a poussé à faire ce film sur Marchienne-au-Pont.

Quel appel m'a motivé, quel besoin a provoqué chez moi l'envie de partir à la rencontre de cette région, de ce pays et de ceux qui s'y accrochent... Comme s'il n'y avait pas d'autre film à tourner, d'autre sujet à traiter !

Et bien non, en dépit de toutes ces interrogations et de toutes ces incertitudes, je reste persuadé que ce film, il me fallait le faire et que, lorsque tout sera terminé - mais termine-t-on jamais un film ? - bref, que lorsque tout sera mis en boîte comme on dit, je pourrais enfin à mon tour sortir de ma boîte, de ma boîte dans laquelle je m'étais enfermé.

Je dois beaucoup à tous ces gens que le hasard, ce grand détricoteur de nos vies, m'a fait rencontrer et connaître.

Oui, je leur dois énormément parce que, même si je ne les aime pas tous, je les aime quand même.

**Surtout ne dites pas à ma mère
que je me balade à Marchienne-au-Pont,
elle croit que je suis parti tourner un film
sur les mines anti-personnel
au pays des Khmers rouges**

Mais en quoi consistait l'idée du film ? Le concept ? Quel allait être son traitement ?

C'est l'errance d'un pauv'con de cinéaste belge, qui accompagné de sa chienne Alpi, s'est mis en tête de tourner un docu sur Marchienne-au-Pont, bout du monde où la folie et l'absurdité se côtoient au quotidien, dans ce lieu, jadis principal centre de la batellerie. On y fabriquait alors le meilleur acier du monde, des hommes y soufflaient le verre tandis que d'autres accourus des pays du soleil y descendaient dans les mines.

Il n'y a pas si longtemps encore l'Histoire de la Wallonie s'écrivait dans ce pays en mal de vivre qui pourrait bien être rebaptisé - poétiquement parlant - le trou du cul du monde.

"Le trou du cul du monde" fut de trop.

Imperméables à ce que je considérais comme une métaphore, allergiques à cette image somme toute poétique, les habituels interlocuteurs sociaux, absents de mon film et frustrés de n'avoir pas eu le loisir de témoigner, se levèrent comme un seul homme, bourgmestre en tête, en l'occurrence à l'époque Monsieur Jean-Claude Van Cauwenberghe, devenu depuis ministre du Budget.

Se faisant le porte-parole de la vindicte de tous les mécontents, il m'écrivit une lettre à en-tête de la Ville de Charleroi, à la date du 23 janvier 1995.

En voici un court extrait :

[...] *Vous pourriez avoir un peu plus de considération pour les 15.000 habitants de Marchienne-au-Pont qui n'ont pas tous l'impression d'habiter dans "le trou du cul du monde" comme vous l'appellez. Méfions- nous des formules simplistes et manichéennes.*

Alors que mon film devait être diffusé quinze jours plus tard, le 6 février 1995 sur les antennes de la RTBF, je fus appelé ce jour-là en catastrophe par le Service presse en début d'après-midi. On me demandait d'apporter dare-dare toutes les critiques parues dans la presse, concernant *Marchienne de vie*.

Heureusement pour moi et mon film, celles-ci étaient dans l'ensemble fort élogieuses.

Les principaux responsables de la RTBF, l'administrateur-général Jean-Louis Stalport en tête, visionnèrent cette après-midi là mon document qui devait passer à l'antenne en soirée.

Un bruit de couloir m'apprit que des personnalités mécontentes du monde politique de Charleroi étaient intervenues pour demander que mon film soit déprogrammé.

Le bâton était brandi et la censure frappait à la porte.

La diffusion eut cependant lieu ce jour-là, mais contrairement aux pratiques habituelles, mon film ne fut plus jamais rediffusé.

Une année s'écoula.

Je la vécus difficilement tant sur le plan moral que professionnel. Plus ou moins consciemment, j'étais dans l'attente d'un événement susceptible de venir modifier la décision inique dont j'étais victime et même si mon film était projeté dans des festivals et diffusé à l'étranger, je n'encaissais pas le fait qu'un document dit de proximité, consacré à cette banlieue de Charleroi et à la vie de ses habitants, soit condamné au silence.

Oui, mon film *Marchienne de vie* n'était pas un film aspirine, il n'était pas un film de commande, ni un film touristique ou un classique reportage destiné à être consommable et jetable le soir-même. Il n'était pas complaisant et aux ordres de quelque baron de l'industrie, ou de quelque centrale syndicale.

Il ne véhiculait pas le message de mandataires politiques, il n'était pas la caisse de résonance d'associations caritatives et il ne donnait pas non plus la parole aux habituels interlocuteurs du monde associatif et autre.

Dans mon film, il n'y a pas un début dans lequel on vous expose le problème, un milieu où on le développe, et une fin où l'on tire des conclusions.

Ça, c'est la démarche journalistique habituelle et ce n'est pas cela qu'attendaient de moi les co-producteurs du film. Je suis un cinéaste et un cinéaste qui avait réalisé ce que l'on appelle "un document de création" avec ce que cela implique comme espace de liberté en tant que mode d'expression.

Ce film est comme tout film de cette catégorie *un film miroir*. *Ce que tu regardes te regarde*.

Julie et Melissa

Le 18 août 1996, la nouvelle éclata comme une bombe : les corps des petites Julie et Melissa disparues depuis le mois d'avril de l'année précédente furent retrouvés dans une des six habitations de Marc Dutroux, située route de Philippeville à Marcinelle.

Le pays noir, le pays de Charleroi fut envahi par les caméras du monde entier venues filmer la maison de l'horreur.

L'image de marque du pays du *Marsupilami* en prenait pour son grade, comme jamais personne n'aurait osé l'imaginer.

Chaque soir, la Belgique tout entière était à l'écoute des déclarations officielles du porte-parole de la gendarmerie, qui devant les caméras et micros en batterie des chaînes de télévision, lisait le communiqué officiel.

Du Cap Vert à Katmandou, on apprit qu'il y avait quelque part en Europe un pays appelé *Belgique*, dans lequel on ne se satisfaisait pas d'envoyer des tartes à la crème médiatiques à la tête des gens ou de décapiter le buste du Roi sur la Grand-Place.

On y avait aussi découvert un criminel qui ne se contentait pas seulement de voler des voitures ou des camions mais qui kidnappait et séquestrait des enfants au nez et à la barbe de pandores, qui n'avaient pas été capables de découvrir ses trafics criminels, alors que le dénommé Marc Dutroux avait un casier judiciaire avec des antécédents susceptibles d'attirer l'attention du flic le plus obtus. Mais non, il n'en fut rien.

Jusqu'alors pour nous représenter à l'étranger, on avait eu Tintin, Magritte, le Mondial, Merckx, Spirou, Léopold II, le houblon, Rops, Brel, l'Expo 58, le Tour de France, le chocolat, les Fourons, les eurocrates etc...

À présent, il allait falloir compter avec un dénommé Marc Dutroux dont les initiales *MD* me font songer à la *Marque du Diable*. Tout un programme.

Ce nom qui dorénavant serait associé à la Belgique pour longtemps.

Si je tourne c'est pour ne pas mal tourner

C'est alors qu'Eddy De Wilde, directeur des programmes à RTL/TVI, me convoqua dans son bureau en novembre 1996.

C'était la première fois que je le rencontrais et je ne m'attendais nullement à ce qu'il me propose de réaliser une suite à *Marchienne de vie*.

La question posée était : *Comment la criminalité peut-elle s'organiser dans une telle promiscuité sans qu'elle éclate au grand jour ?*

Il me semblait que c'était là le seul angle d'attaque possible auquel un cinéaste qui n'était pas enquêteur professionnel, qui n'avait pas accès aux dossiers, qui ne disposait pas d'importants moyens d'investigation, pouvait tenter d'apporter un début de réponse.

Dans les jours qui suivirent, je repartis pour Charleroi. Après plusieurs semaines de repérage, je commençai à tourner *Au fond Dutroux*.

Nous étions en novembre. Il bruinait et un vent glacial soufflait dans les rues.

L'eau de la Sambre frissonnait et des volutes de fumées tantôt blanches tantôt noires s'échappaient des cheminées d'usines, telles d'énormes flatulences.

Au loin, on entendait les explosions des fours en fusion.

Sur le flanc d'un teruil, un mouton, l'air indifférent, broutait l'herbe. Dieu que c'était beau !

Voici le commentaire qui accompagne le début du film :

"La pauvreté est la pire des violences" a écrit Gandhi. Mais de quelle pauvreté s'agit-il ? Celle du corps ? du cœur ? ou de l'âme ? Laquelle est la pire ?

Nous vivons sur une boule de boue et des gens comme Marc Dutroux sont là pour nous le rappeler.

Au pays du charbon, du verre et du fer, cet homme désaxé et venu d'ailleurs avait trouvé sa place. Il y avait creusé son trou... ses trous.

Ni les voisins, ni les autorités locales, ni les assistants sociaux, ni les contrôleurs du fisc, ni les inspecteurs de l'ONEm, ni le cadastre, personne ne semblait s'intéresser à lui.

Lui, le ferrailleur magouilleur-combinez-voleur-voyageur-kidnappeur-violeur, - lui, l'homme noir - faisait partie du paysage, il s'y était incrusté telle une moule sous la coque d'un navire naufragé et oublié des chercheurs d'épaves.

Au pays des vieux mineurs et des usines de fer, le propriétaire aux six maisons, celles de Jumet, de Mont-sur-Marchienne, de Marchienne-Docherie, de Montignies-sur-Sambre, de Marcinelle et de Sars-la-Buissière, vivait à l'abri avec sa famille et ses deux chiens. Il vivait comme si tout lui était dû. Comme s'il n'avait de comptes à rendre à personne. Comme s'il n'y avait ni Dieu ni diable.

Comment cela se pouvait-il ? Comment cela se peut-il ?

Pour conclure, je voudrais ajouter qu'en tournant mes deux documents au pays de Charleroi, j'ai découvert ce qu'était réellement la pauvreté.

La vraie pauvreté, celle avec laquelle on ne triche pas. C'est tout simplement ce qui empêche les gens de se soigner les dents. Aux pauvres on n'ôte plus le pain de la bouche, on leur arrache les dents lorsque celles-ci leur font mal. C'est moins onéreux et ça soulage surtout... la Sécurité sociale.

Là où le chômage est devenu endémique et la pauvreté grandissante, il y a de plus en plus d'hommes et de femmes, jeunes et vieux, qui souffrent de mal de dents. Et plus sûrement encore une fois l'hiver venu.

Pour faire ce constat, il ne faut pas être un brillant économiste ni avoir réussi sa thèse de doctorat.

Non, il suffit de regarder autour de soi pour s'apercevoir à l'évidence que la Belgique est devenue *Le pays qui a mal aux dents*.

Richard Olivier

- Aux dernières nouvelles on apprend que le Gouvernement Wallon a voté un budget de 1 milliard cinq cents millions pour éradiquer une soixantaine de chancres industriels situés en Wallonie sous prétexte que ceux-ci font tâche dans le paysage et sont susceptibles de saper le moral des habitants.

- Richard Olivier est né à Bruxelles, cinéaste, scénariste et auteur de pièces de théâtre, de nouvelles, d'articles de presse etc... A participé à plusieurs expositions photographiques. A réalisé avec la participation de 63 auteurs-créateurs un livre-album intitulé. *A la recherche du cinéma perdu*. Co-auteur d'une bande dessinée intitulée : *Amin Dada Ier Empereur de Belgique*. Allergie viscérale à toute forme de domination et à toute somation.

- Ces deux films sont disponibles à la Médiathèque et chez l'auteur, 24 avenue de Messidor à 1180 Bruxelles.

Vaincre le stress en sept leçons

D'après le journal *Le Soir*
du 12 décembre 1998 (1).

Leçon 1 - Mobilité

La première chose à apprendre est la mobilité. *Tout le monde est convaincu que l'horizon de certitude s'est considérablement réduit, euphémise le consultant en executive search (chasseur de têtes) Philippe van Heurck. Cela pousse d'ailleurs certains cadres à prendre les devants et à quitter une entreprise dont ils sentent que l'avenir est à terme compromis ou dont ils ne partagent pas la vision stratégique.*

C'est facile, y'a qu'à étudier le soir pour passer des sélections là-bas pendant qu'on bosse ici. Question de double vie, c'est tout. Quoi ? Et si les deux vies de votre double vie ne sont pas toutes les deux consacrées au travail ? Mais c'est votre choix, ça ! Que voulez-vous qu'on y fasse ?

Leçon 2 - Le bon choix

Vous l'avez compris: quoi qu'il arrive, surtout faites le bon choix, et vous serez récompensé ! Prenez exemple sur Fabrice, un jeune ingénieur civil fraîchement diplômé qui se rend aux forges de Clabecq le mardi 4 novembre 1997 en vue d'un stage non rémunéré d'un mois. C'est-à-dire un mois de bénévolat aux Forges, et ceci non dans le cadre des études mais après celles-ci (2). Entre-temps, le mercredi 5 novembre 97, Fabrice a aussi un entretien dans une société de Gilly, près de Charleroi. Cette firme lui propose un contrat de six mois. Fabrice demande à réfléchir. Le lendemain, il a tout réfléchi : il refuse le contrat de six mois à Gilly et commence son stage non rémunéré à Clabecq.

Gagné ! Un mois plus tard, il décroche un contrat à durée déterminée aux Forges, qui est transformé en contrat à durée indéterminée en juin 98. *C'était un coup de poker, explique-t-il [...] Les Forges étaient en plein conflit social à l'époque. Je savais qu'il faudrait repartir à zéro et qu'il y aurait donc des places à prendre.* Fabrice, qui a aujourd'hui 27 ans, est responsable de l'entretien mécanique des hauts

fourneaux. *Je suis convaincu à 100 % de l'utilité des stages, même non rémunérés,* conclut-il sur la base de son coup de poker devant tout le public du Soir. Passionnant n'est-ce pas ? Comme dans le film à suspense où le démineur arrive devant un petit fil rouge parallèle à un petit fil vert sans savoir lequel fait exploser la bombe avant l'échéance et lequel la désamorce : c'est là qu'on se sent vivre !

Leçon 3 - Refuser le confort

Celui qui affirme ne pas vouloir changer est [-il] un "looser"? se demande avec angoisse quiconque lit le Soir gentiment sans endoctrinement extrémiste préalable. Je n'en suis pas persuadé, répond aussi charitablement et modérément le consultant Edwin Birnbaum. La mobilité [...] ne doit pas être recherchée pour elle-même. Autrement dit, malgré les exhortations subséquentes à la mobilité, le salarié n'a pas à y prendre goût. Seulement, la croissance d'une entreprise passe [...] par la présence en son sein d'hommes et de femmes qui n'acceptent pas le confort et veulent faire avancer les choses [...] Indépendamment de la fonction qu'on occupe, l'important est de ne pas s'y endormir...

Leçon 4 - Le cas de Sylvie

Sylvie est employée dans une grande banque depuis 25 ans. L'essentiel de sa carrière s'est déroulé en agence. Et, comme elle dit, *les temps ont bien changé depuis ses débuts (...)* D'abord, *confie-t-elle, la quantité d'informations à ingurgiter ne fait que croître (...)* Vous êtes prié d'être plus performant envers le client (...), tout en vendant de plus en plus et le plus vite possible. En même temps, le nombre de personnes travaillant dans les agences fond à vue d'œil. L'informatique était censée compenser. Du coup, on a demandé aux commerciaux en contact avec le public de gérer eux-mêmes l'"après-vente", tout le suivi administratif (...).

Phénomène plus récent mais qui va en s'accéléralant, poursuit Sylvie: *dès 40 ans, on vous fait comprendre, par petites touches, que vous êtes bon à jeter. La veille encore, votre boulot était apprécié, et tout à coup, vous n'êtes plus assez rapide sur le clavier, plus assez ceci, plus assez cela. Vous êtes tenu à l'écart de la formation à un nouveau logiciel, et puis on vous reproche de ne pas le maîtriser. On vous dit que vous coûtez cher, surtout par rapport aux jeunes surqualifiés et sous-payés, engagés avec des contrats précaires...* Après plusieurs absences de quelques jours par ci, quelques jours par là pour cause de "fatigue", Sylvie sera finalement mise un an en congé pour "dépression".

Oui c'est bien malheureux mais voilà: tournez deux pages du journal et vous aurez la réponse. Il ne fallait pas s'endormir ! (voir la leçon 1).

Leçon 5 - Grille d'analyse du phénomène du stress

Mmmmm, grille d'analyse, kit de sensibilisation, module de panel de fourchette de panoplie d'outils de réflexion... cela va sans dire mais pour vaincre le stress, il faut avant tout aimer ce vocabulaire. Comme le disait Primo Levi, c'est une langue *ort-und zeitgebunden, liée au lieu et à l'époque (...)* Là où l'on fait violence à l'homme (...) on le fait aussi à la langue (*Les naufragés et les rescapés*, Gallimard 1989, p. 96).

Bon, alors, comment analyser le stress? Le stress est une banalité et donc une fatalité de la vie moderne, qui *peut* cependant engendrer la dépression chez les personnes qui y résistent mal, comme Sylvie, et tant pis pour elles. *Je suis patron ici depuis 25 ans, et j'ai toujours bien résisté au stress*, claironne Robert Hill-Derive, PDG de Data Documents, 200 personnes. Bref, on a la résistance au stress ou on ne l'a pas. Alors, pour s'entraîner à l'avoir, il faut consommer l'un ou l'autre kit de produits. Encore consommer... mais si, mais si !! Essayez l'acupuncture, la relaxation, l'hypnose, le prozac, le psy et son analyse fonctionnelle, l'eutonie, la bioénergie, l'instinctothérapie, les patches, les marrons dans les poches ou le pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle, et si vous n'aimez pas ça, essayez tous les loisirs et de tous les hobbies que vous pouvez, du benji aux maquettes en passant par les amis des oiseaux et vous trouverez bien quelque chose qui vous convient ! Voyez que ce ne sont pas les produits qui manquent, qu'il y en a pour tous les budgets, qu'on n'arrête pas d'en inventer, que vous avez l'embarras du choix; alors si vous êtes encore stressé, c'est que vous le voulez bien.

Leçon 6 - C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière

Et même si vous voulez vous complaire dans votre souffrance, avec un peu de chance vous recevrez quand même votre kit anti-stress, gratuitement, de la part de votre employeur.

Tonus 99 est le nom d'une campagne de "vaccination" massive contre l'excès de stress, qui vient d'être lancée à l'intention de quelque 2000 sociétés de plus de 100 personnes. Attention : cette opération ne fonctionnera que si au moins une centaine d'entre elles y souscrivent.

Montage de l'opération: la Ligue belge de la dépression et le Ministère fédéral de l'emploi et du travail ont chargé la société de marketing Snyers de mettre sur pied le produit. Snyers a reçu des fonds ou des avances de six sociétés privées, dont Group 4 Securitas. À cela s'ajouteront les rémunérations de Snyers par les entreprises bénéficiaires dudit vaccin, au-delà des six sociétés marraines.

Composition du vaccin: l'opération *Tonus 99 s'échelonne sur six mois. Elle ne prétend pas résoudre le problème du stress dépressogène dans le milieu du travail, ce qui serait présomptueux, mais bien créer un climat plus réceptif à sa prise en considération.* Il s'agit de faire circuler *une panoplie d'outils* parmi tout le

personnel. *Des affichettes avec des images apaisantes assorties de phrases "à méditer", du genre : "C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière", et renouvelées une fois par mois. Des brochures de poche contenant des messages simples, clairs, concrets, illustrés, également à raison d'une fois par mois. Et enfin, des cartes postales.*

En option, à l'intention des cadres, des conférences et des séminaires; bref *une formation*. Les six mois de vaccination coûteront à votre employeur 38 500 F jusqu'à 100 personnes, avec un supplément de 50 F par personne supplémentaire.

Leçon 7 - Divers

J'espère ne pas écorner les droits d'auteur de Snyers en rappelant pour finir: ne fumez pas, ne buvez pas de café, allez dormir à 22 heures, levez-vous à six, souriez, chassez les idées négatives, ouvrez-vous aux idées positives et trouvez-vous le traitement anti- stress qui vous convient (voir la leçon 5). Voyez, vous vous sentez déjà mieux!

Cécily

(1) Les 7 leçons sont extraites des 3 articles suivants du Soir du 12 décembre 98:
- *Des stages gratuits qui ont payé... Fabrice et Délia ont suivi la même voie: avant de décrocher leur premier emploi salarié, ils ont travaillé... gratuitement. Sans regret.*
- *Changer de job... mais pas trop... Il faut de l'énergie pour s'adapter...*
- *Stress : quand la pression se fait trop forte... Tonus 99 vaccine l'entreprise contre le stress.*

(2) Attention, si vous recevez des allocations d'attente ou de chômage, demandez l'autorisation de l'ONEM *avant*. Généralement l'ONEM refuse les stages non rémunérés en entreprise. Gageons que l'auteur de l'article est d'obédience libérale et affiche une longueur d'avance sur l'administration.

INTRODUCTION *À L'ANTICONCEPT ORGANISATIONNEL*

Critique de la forme

**Déplacement : de l'Atelier emploi
vers l'assemblée démocratique de la Porte de Hal.**

AVERTISSEMENT

Dans les comités de chômeurs, dans les comités Chiapas, à la Ligue des Droits de l'homme, à Jussieu, Porte de Hal, à Berlin, à Athènes, à Barcelone... des gens tentent, avec plus ou moins de bonheur, de se réunir librement pour parler de leurs problèmes et chercher des solutions. Les lieux, les jours sont différents pourtant, à chaque fois, c'est la même assemblée: la même recherche d'une nouvelle manière d'être ensemble.

Critique de la Forme est un plagiat (le plagiat est nécessaire, le progrès l'implique), la mise en situation, de quelques passages de l'article de Alain Le Guyader: Trajectoires d'une critique collective (Alain Le Guyader, Contributions à la critique de l'idéologie nationale, éditions 10/18 nE1284, 1978), dans lequel il rapporte la vie théorique exaltante et la fin douloureuse du groupe qui se réunissait autour de la revue La Taupe Bretonne dans les années 70. Ayant eu l'occasion de connaître, autre part, les mêmes exaltations et les mêmes déceptions, j'en arrive à me dire qu'il existe des règles constantes qui président à nos tentatives et à nos échecs.

Ma dernière expérience (ma dernière déception) est celle de l'*Atelier emploi* organisé par la *Ligue des Droits de l'homme*, en 1997. Ce n'est pas le contenu de cet atelier qui abordait l'exclusion sociale sous l'angle des droits économiques et sociaux en négligeant le rôle de la culture - que je veux aborder ici, mais sa forme.

CE QUI DOIT ÊTRE ABOLI CONTINUE ET NOTRE USURE CONTINUE AVEC...

Nous ne sommes humain que dans la mesure où nous produisons librement notre organisation sociale et pouvons la remettre en question lorsque les circonstances l'exigent. La manière dont nous nous organisons révèle la qualité de notre rapport au monde. Il ne suffit pas de se constituer en asbl pour être organisé. S'interroger sur le *pourquoi* et le *comment* nous sommes ensemble, c'est s'interroger non seulement sur la nature de la démocratie, mais sur le sens de notre vie.

Si je suis insatisfait de ce monde, c'est parce que je suis insatisfait de la manière dont il nous organise. Je voudrais qu'il nous organise autrement.

Un État, un parti, une usine, un syndicat... sont des lieux à partir desquels se prononcent des discours et s'élaborent des pratiques. Il est parfois permis de critiquer le discours ou les pratiques, mais il est rare que l'on puisse critiquer le lieu à partir duquel se prononcent ces discours et s'élaborent ces pratiques. La manière dont nous sommes organisés sur un espace est la propriété privée du pouvoir.

Il ne suffit donc pas d'avoir une position critique sur le contenu du débat, il faut aussi avoir une position critique sur la matière dont le débat est organisé et nous organise. Quand le sujet du débat c'est l'emploi, c'est-à-dire la manière dont on nous

organise socialement pour produire notre vie matérielle, débattre de l'emploi, c'est débattre de l'organisation. Le débat sur l'organisation, le débat sur le débat, voilà la question ontologique de la démocratie.

... *ON NOUS ABIME, ON NOUS SÉPARE,
LES ANNÉES PASSENT, ET NOUS N'AVONS RIEN CHANGÉ...*

Si la manière dont nous sommes ensemble n'est pas pensée pour elle-même, c'est parce que cette manière est toujours considérée comme un élément accessoire du débat. Ce qui revient à dire que l'activité qui consiste à *se ré-unir* ne possède pas sa pensée propre. Ou, ce qui revient au même, que la logique de l'organisation se mesure uniquement aux actions (objets manufacturés ou idéologiques) qu'elle autorise. Le fait que nous manifestations la volonté de nous *ré-unir* n'exprimerait pas notre désir d'organiser notre vie, il s'agirait d'un simple phénomène technique au service d'un but extérieur au fait de s'organiser.

La conséquence d'une telle conception est une vision utilitariste de l'organisation qui ne serait pas le support de nos rapports, de nos amours et de nos haines, mais une simple forme, un outil. Peut importerait la manière dont nous nous organisons pourvu que nous atteignons notre but et que triomphe le parti. L'organisation n'est pas pensée comme un phénomène en soi, mais uniquement au travers de ses résultats. Le fait de penser l'organisation a été chassé du noyau rationnel de notre pensée. Nous avons si bien intégré la pensée utilitariste de l'économie, que nous acceptons sans critique la manière dont on nous organise dans un État, dans un parti, dans une usine ou à la Ligue.

Notre volonté d'approcher la question de l'emploi, donc d'approcher la façon dont l'économie (le capitalisme) organise la vie, donc, éventuellement, notre capacité à concevoir la dissolution de cette organisation de la vie, doit contenir notre désir d'être *ré-unis* comme sujet digne d'être pensé.

Notre réflexion sur l'emploi et sur la manière dont nous voudrions être employés (organisés) devrait procéder d'une réflexion critique sur la manière dont le capitalisme nous organise, que ce soit au travail ou dans la société (la famille, l'école, la police, la justice, la religion, etc.). Notre capacité de nous *ré-unir* selon notre volonté, de discuter sans cesse de la matière dont nous sommes organisés, est une activité profondément humaine, digne de notre pensée et de nos critiques. Seule cette capacité de nous ré-unir justifie l'existence de notre langage et de notre désir de communiquer.

... *LA PAUVRETÉ DE NOS SÉANCES EXPRIMAIT SANS FARD
LA SCANDALEUSE PAUVRETÉ DE NOTRE SUJET...*

Nous avons un débat avec un sujet, un animateur, des conférenciers, un public aligné en rangs sur les chaises d'un amphithéâtre, et nous regardions avec ensemble

vers le même tableau noir. Nous pouvons donc affiner que toutes les conditions étaient réunies pour que nous fassions la critique d'une organisation du travail qui exerce son hégémonie sur nos existences éphémères.

Nos séances ont généré des discours et nous espérons générer des pratiques. Une soirée par mois, pendant six mois, elles ont médiatisé nos relations sociales, distribuant une batterie de rôles. La structure de nos séances nous traversait individuellement et traversait notre assemblée. Elles ont été le support qui médiatisait les modalités de prises de parole, de gestes et de regards. Mais, par la structuration de leur espace - où nos regards, nos gestes et nos paroles venaient s'inscrire - elles continuaient à produire et reproduire les stéréotypes que nous apportions avec nous. Chaque participant, femmes, hommes, professeurs, cadres, ouvriers ou chômeurs, par ses interventions (ou ses non-interventions), continuait d'exprimer des préoccupations qui étaient ailleurs.

Nous aurions pu décrire le lieu et ses occupants comme une mise en scène qui nous englobait avec nos paroles, nos silences et nos bruits. Impuissants à donner un sens à une situation que nous avons nous-mêmes créée, dans ce lieu où nous devons parler de l'emploi, donc de la manière dont on nous organise, nous ne faisons que donner la représentation des fonctions que nous occupions (ou que nous n'occupions plus) autre part, dans un autre lieu.

Bien que la salle, les discours et les gens qui les tenaient soient inséparables, nous n'en continuons pas moins à vivre des existences séparées. Notre difficulté à saisir la pensée étrangère qui continuait à nous organiser, faisait que cette pensée continuait à opérer dans notre débat et que nous continuons à la subir.

En occultant la réalité de nos existences, nos discours sur notre sujet ne pouvaient être que des discours utopiques. Nos séances sont restées influencées par la situation que chacun de nous occupait dans l'autre monde. Au lieu de parler de l'emploi, c'est l'emploi qui parlait de nous.

Le monde extérieur restait le monde réel face à nos séances irréelles. Nous n'avions pas de langage commun pour exprimer nos différences, pas de commune destinée, ce qui nous réunissait ne nous appartenait pas encore. Ce que nous voulions critiquer, faute de pouvoir le saisir, c'est cela qui nous critiquait. Nous sommes restés organisés par un monde qui nous sépare.

*TOUT ÉQUILIBRE EXISTANT
EST RÉMIS EN QUESTION
CHAQUE FOIS QUE DES GENS INCONNUS
ESSAIENT DE VIVRE AUTREMENT*

L'objet de notre atelier était la critique d'une organisation de la vie qui nous exploite, nous jette au chômage et nous exclut. Une organisation de la vie qui s'impose à nous jusque dans nos tentatives de nous *ré-unir* en dehors d'elle.

Nous ne sommes pas seulement assujettis au mode de production capitaliste, mais aussi à son organisation du temps et de l'espace. Les moindres besoins de notre corps sont utilisés par lui et contribuent à sa reproduction. La critique de notre conditionnement est inséparable de la critique des espaces de communication que nous tentons de construire mais qui, faute d'être pensés pour eux-mêmes, relèvent encore d'une pensée qui nous est extérieure.

Si nous voulons exister, nous devons être plus réels que ce qui nous est étranger. Nous commençons à exister quand, au lieu d'être divisés par ce qui nous est étranger, c'est nous qui commençons à le diviser. On nous divise en organisant le silence sur la manière dont on nous organise dans un État, dans un parti, dans une usine... Nous ne pourrions diviser ce qui nous divise qu'en brisant le silence sur la matière implicite dont on nous organise et dont nous nous organisons.

Nous devons nous ré-unir explicitement.

Yves Le Manach
Artichauts de Bruxelles

QUESTION

Organisations criminelles, deux définitions ?

Le 17 décembre 1998, le Parlement fédéral belge a adopté le projet de loi relatif aux organisations criminelles (article 324bis et suivants du Code pénal). Cet article qui avait suscité dans un premier temps une volée de critiques, se trouve complété d'un nouvel alinéa...

Constitue une organisation criminelle l'association structurée de plus de deux personnes, établie dans le temps, en vue de commettre de façon concertée, des crimes et délits punissables d'un emprisonnement de trois ans ou d'une peine plus grave, pour obtenir, directement ou indirectement, des avantages patrimoniaux, en utilisant l'intimidation, la menace, la violence, des manœuvres frauduleuses ou la

corruption, ou en recourant à des structures commerciales ou autres pour dissimuler ou faciliter la réalisation des infractions.

Une organisation dont l'objet réel est exclusivement d'ordre politique, syndical, philanthropique, philosophique ou religieux ou qui poursuit exclusivement tout autre but légitime ne peut en tant que telle, être considérée comme une organisation criminelle au sens de l'alinéa 1er.

Cependant il existe depuis peu une autre définition de l'organisation criminelle qui, bien que sensiblement la même, comporte des différences. Cette définition est inscrite à l'article 8.1E.f du projet de la loi organique des services de renseignements et de sécurité, adoptée par le Parlement fédéral, ce 19 novembre 98, passée jusqu'ici complètement inaperçue et non-publiée à ce jour au Moniteur:

Organisation criminelle: toute association structurée de plus de deux personnes, établie dans le temps, en vue de commettre de façon concertée, des crimes et délits punissables d'un emprisonnement de trois ans ou d'une peine plus grave, pour obtenir, directement ou indirectement, des avantages patrimoniaux, en utilisant l'intimidation, la menace, la violence, des manœuvres frauduleuses ou la corruption ou en recourant à des structures commerciales ou autres pour dissimuler ou faciliter la réalisation des infractions. Sont visées dans ce cadre les formes et les structures des organisations criminelles qui se rapportent intrinsèquement aux activités visées à l'article 8 1E a) à e) et g), ou qui peuvent avoir des conséquences déstabilisantes sur le plan politique ou socio-économique.

L'élément de phrase *ou qui peuvent avoir des conséquences déstabilisantes sur le plan politique ou socio-économique* est en contradiction avec l'alinéa 2 de l'article 324bis dans le cas d'une organisation syndicale par exemple.

Quant aux points b, c, e et g de l'article 8 1E, ils semblent également en contradiction avec l'alinéa 2 de l'article 324bis. Ces points sont en fait des définitions d'activités:

b) terrorisme: le recours à la violence à l'encontre de personnes ou d'intérêts matériels, pour des motifs idéologiques ou politiques, dans le but d'atteindre ses objectifs par la terreur, l'intimidation ou les menaces ; *c) extrémisme :* les conceptions ou les visées racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires, qu'elles soient à caractère politique, idéologique, confessionnel ou philosophique, contraires, en théorie ou en pratique, aux principes de la démocratie ou des droits de l'homme, au bon fonctionnement des institutions démocratiques ou aux autres fondements de l'État de droit [...] *e) organisation sectaire nuisible :* tout groupement à vocation philosophique ou religieuse, ou se prétendant tel, qui, dans son organisation ou sa pratique, se livre à des activités illégales dommageables, nuit aux individus ou à la société ou porte atteinte à la

dignité humaine [...] g) *ingérence*: la tentative d'influencer des processus décisionnels par des moyens illicites, trompeurs ou clandestins.

À la lecture de ces deux définitions de l'organisation criminelle, deux questions simples se posent :

1) Une organisation dont l'objet réel est exclusivement d'ordre politique, syndical, philanthropique, philosophique ou religieux ou qui poursuit exclusivement tout autre but légitime est-elle, oui ou non, une organisation criminelle?

2) Quelle définition sera d'application avant que la justice n'ait à trancher?

Agence Alter
34 rue de la Tulipe - 1050 Bruxelles
02/513.26.98 - alter@skynet.be
L'Agence Alter édite le bulletin d'infos *Alter Échos*

INCREVABLES ANARCHISTES

Cela fait plus d'un siècle que *Le Libertaire* et *Le Monde Libertaire* tirent à vue sur tous les intolérables et s'efforcent de promouvoir l'idéal d'un socialisme sans dieu, sans maître, sans patron, sans État, sans curé, sans militaire, sans commis-saire du peuple, sans sexisme... et sans exploitation ou oppression de quelque ordre que ce soit.

Cela fait plus d'un siècle qu'ils dénoncent, attaquent, décortiquent, expliquent, interpellent... et passent la révolte au tamis de l'espoir d'une véritable révolution sociale.

La grande saga de ces increvables anarchistes, de leurs foutues idées de liberté, d'égalité, d'autogestion, d'entraide... et de leur rage de les mettre en application tout de suite, ici et maintenant, y brille donc en lettres de feu et il nous a semblé utile d'en extraire les meilleurs

textes.

Éditée à l'initiative du **Groupe Louise Michel** de la **Fédération Anarchiste francophone**, ces brochures retracent l'histoire et les histoires du mouvement anarchiste. Elle s'inscrit dans une série qui, de la Première Internationale aux luttes actuelles, en passant par la Commune de Paris, la propagande par le fait, le syndicalisme révolutionnaire, Kronstadt, la Maknovtchina, l'Espagne libertaire, Mai 68... nous brosse une fresque gigantesque de la seule aventure qui vaille : celle qui consiste à faire d'un autre futur... un autre présent !

- [Tome 1 - Des origines à 1914...](#)
- [Tome 2 - Des origines à 1914...](#)
- [Tome 3 - de 1914 aux années 30...](#)
- Tome 4
- Tome 5
- [Tome 6 - La Révolution espagnole de 1936](#)
- Tome 7
- [Tome 8 - Avec un A comme dans Culture](#)
- [Tome 9 - Lendemain ede "grand soir](#)

Toutes ces brochures sont disponibles par correspondance
(52 pages A5 - 100 Fb ou 20 Ff)
en envoyant un chèque à l'ordre de
Roger Noël
Les Colombiers - Route de la Cotinière
17310 St Pierre d'Oléron - France

blues, bruxelles, belgique, chômage, artiste, chanson française

MARC LELANGUE

GLANDEUR NATURE

**Ceci n'a rien à voir avec
ce qui vous préoccupent... quoique...**

Salut les ami/e/s,

Un p'tit belge à sorti, il y a quatre ans,
un superbe album de blues
chanté dans la langue de Brel...

Le premier s'appelle MARC LELANGUE,
et le p'tit cd, GLANDEUR NATURE...

Le premier n'est pas labellisé sous nos couleurs
mais exprime simplement et avec justesse
les (re)sentiments d'un homme libre,
depuis longtemps sans-emploi
(mais cela n'a aucune importance
et lui laisse un peu de temps pour travailler sa guitare...).

Le second est sorti à la marge du circuit commercial
(moitié pro-je-le-veux et moitié bout-de-ficelle)
et, misère de la distribution pas complètement commerciale,
s'est vendu à quelques milliers d'exemplaires
chez les francophones de Belgique (4,5 millions d'habitant/e/s)...
et puis basta !

La seule manière de donner un avenir
à ces tranches de vie de chez nous, est... de les exporter ailleurs,
et notamment en France, en Suisse, au Québec...

Quelqu'un/e a-elle/il un tuyau vers les programmeurs radio ?

Quelqu'un/e a-elle/il un tuyau vers les circuits de diffusion alternatifs ?

Merci, Babar
1 février 1999

Marc Lelangue, Glandeur nature
Sowarex, tel 00.32.2.538.90.01 - fax 00.32.2.537.61.70
marc.lelangue@ping.be

**Le cd de Marc Lelangue
est disponible en ligne**

http://www.netbeat.com/export/htdocs/products/glandeur_nature_5048.htm